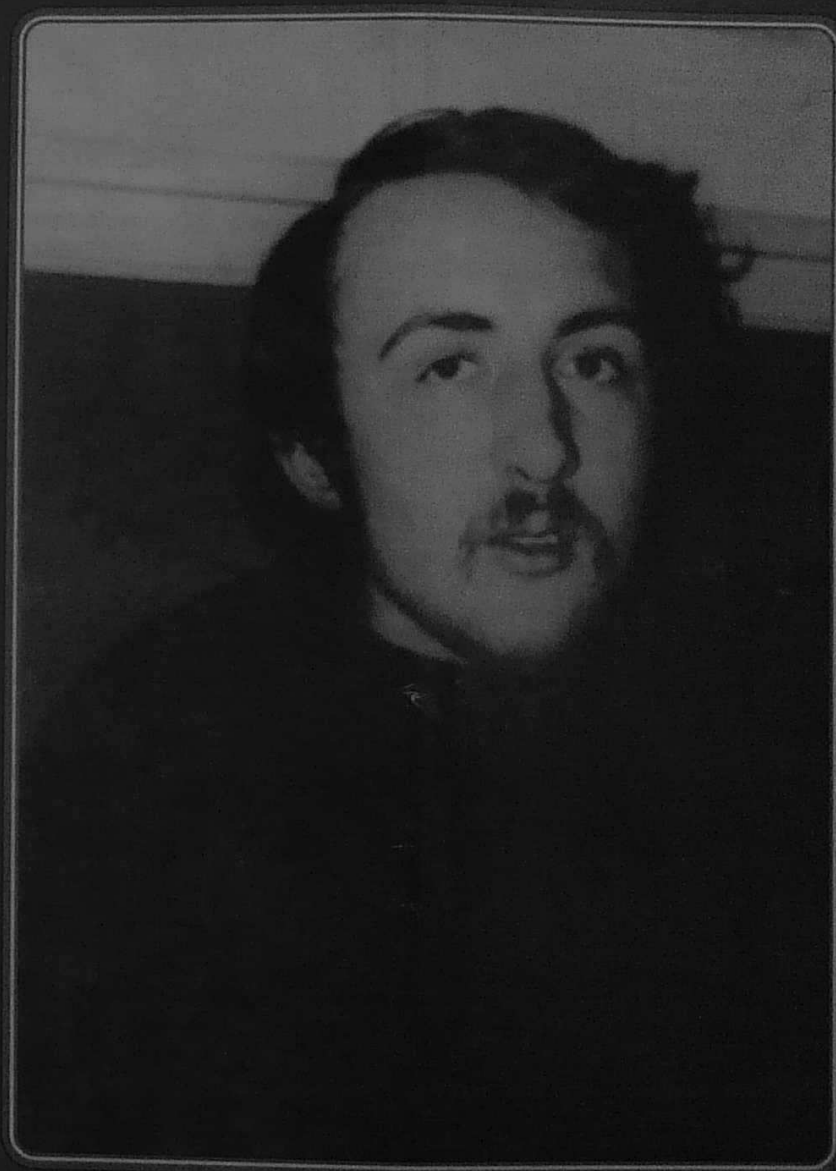


Combat Breton / Kazetenn Emgann Niv.130 15 a viz Gwengolo (septembre) -15 a viz Here 1996 (octobre) - 15 Iur/15 F

COMBAT BRETON

Kazetenn Emgann



1976 - 1996

Ho pet sonj eus Yann Kel !

Fêtes : année des records... Contestation : rien à signaler...

De plus en plus nombreux, de plus en plus grands, de plus en plus médiatisés, festivals et grandes fêtes de l'été ont battu tous des records de fréquentation. Il s'agit trop long de faire un no-Breizh festif et chacun a toujours en tête les commentaires de la presse.

Ça bougeait si fort du côté de la Bretagne celtique que les médias parisiens y sont allés de leurs couplets, radios, télé, journaux, découvrant "l'extraordinaire vitalité" de la vie culturelle dans cet "Ouessant" lointain et pluvieux...

La Celtic faisait grimper les auditeurs. Intelligemment démarqué par la grande opération de "L'imaginaire Irlandais" relayé par l'héritage des celtes, un festival interceltique et une pléiade de concerts où les grandes vedettes celtiques d'Outre-Manche tenaient le haut de l'affiche, la Bretagne aura été la poule aux œufs d'or et le phare de la celtie musicale.

Quelle place ont tenu nos artistes bretonnants (ou francisants) dans ce déferlement de celtitude ?

Dan ar Bras et Servat exceptés, ils n'ont pas eu droit aux premiers rôles.

Et même pour ces derniers, le renfort des voix celtiques d'outre-manche avait été jugé nécessaire à la qualité et au renom des albums et des spectacles où nos bagadour ont amené une note d'émotion et de puissance incontestable.

Il y a pourtant des voix magnifiques en Bretagne. Le spectacle "voix de femmes de Bretagne", monté par Gouel Broadel ar Brezhoneg avait émerveillé des centaines de spectateurs.

Individuellement, ou entourées de musiciens, ces voix bretonnes restent malheureusement trop confidentielles et ont du mal à émerger dans la floraison de talents celtiques, irlandais, gallois, écossais, soutenus par les trusts du disque laser.

Est-ce à dire que le chant traditionnel, basé sur la gwerz, relant les événements du passé ne passionne pas nos festivaliers en puissance ni les programmeurs bretons ?

Le ne suis pas loin de penser que dans une Bretagne de plus en plus débretonniste et urbanisée, nos gwerzioù, quels que soient la beauté de arrangements et le talent des accompagnateurs, ne correspondent plus à ce que vivent et recherchent nos jeunes générations.

Un souffle nouveau semble indispensable. Mais la Bretagne est en panne de compositeurs bretonnants et même de compositeurs tout court.

Une exception pour Servat, toujours prolifique, dont quelques-unes de ses vieilles chansons ont fait vibrer les salles cet été, et à un ton au-dessous de notre Stivell national qui peine un peu dans cet exercice difficile.

Le rock, avec E.V. et Red-Cardok notamment fidèle à un public nombreux jeune et motivé.

Il est vrai qu'il est le texte, forcément peu audible prend moins d'importance que le rythme, le son, la gestuelle.

Nous aurons tous constaté que la chanson contestataire et militante a presque disparu de nos scènes.

Autre fête de l'été. En Annon Guingamp accède au niveau européen en battant l'Alsacien.

Journée des "Rouge et Noir" portants le drapeau breton. (G.P.)



Et pourtant Dieu sait qu'on en a besoin et qu'elles sont attendues !!

Wolfe-Tones à Spezet, malgré un certain barrage de la langue nous en a donné le meilleur exemple.

Un humanisme poético-culturel semble avoir balayé la chanson engagée et les présentations plus directes. Jusqu'à l'Œuvre à Guingamp, qui a cru bon de jouer de cette corde un peu fade.

Deux événements auront marqué cette saison en Bretagne.

L'un, culturo-politique : Gouel Broadel ar Brezhoneg à Spezet, qui demeure l'unique fête à caractère militant de Bretagne.

Malgré ses imperfections et ses manques, elle a un impact incontestable et salutaire sur notre jeunesse en quête de références. C'est le principal lieu du "déchirer militant breton".

L'autre, hélas triste, les obsèques de notre barde national, Glenmor, que l'on découvre encore plus grand après sa mort.

3 000 personnes à ses obsèques !! on ne verra plus cela en Bretagne.

Et lorsque le Kan Baile retentit dans le cimetière de Maël-Carhaix, si des centaines de gorges se nouent, ce fut autant par l'émotion que causait la disparition du vieux lion que par l'angoisse d'un futur aux mornes sénateurs régionalistes, dépourvus de toute ambition nationale pour la Bretagne, que le présent nous fait craindre. Car, au-delà du moment vécu, un avenir nous amène inévitablement au retour en arrière, à la réflexion et aux perspectives d'avenir.

Emgann aux avant-postes.

Durant tout cet été, dans cette saga celtobretonne, notre mouvement et notre journal auront tenu le bon cap et défendu l'idée nationale bretonne.

Partout où nous avons été présents, nous avons attiré de la sympathie. Souvent mêlée d'une certaine admiration pour ceux qui osent toujours affirmer clairement leurs opinions. C'est ainsi que nous avons dû renouveler nos stocks de journaux dans plusieurs dépôts et que les ventes militantes en stands ont battu des records. Il nous appartient à présent de trouver les moyens de rassembler et structurer cette mouvance qui ne demande qu'à aller de l'avant.

Cependant, à Lorient, Kemper ou Brest, aucune manifestation n'est venue troubler ce bel été celtique. Est-ce à dire que les traditions se perdent ? que le soleil engourdi la revendication... ou qu'il n'y en a plus de clairement affirmées ? Dans ce cas, nous avons aussi notre part de responsabilité.

Après avoir réglé à sa manière les problèmes financiers de Diwan, et que la mobilisation autour du scoutisme incalculé bretons pour l'accueil des Basques s'étiolé par manque de combattants, l'Etat français aurait-il carte blanche en Bretagne ?

Le climat de consensus nous entretenu avec les partis français et quelques-uns de leurs leaders en Bretagne, autour de ces deux problèmes, s'il a eu le mérite d'avoir momentanément amélioré les situations, n'a rien réglé sur le fond. Il est encore temps de le comprendre.

Le rouleau compresseur de la débretonnisation continue d'avancer.

On peut aussi se demander si état et médias ne sont pas complices d'un nouveau complot : affirmer si fort que nous sommes celtiques pour encore mieux nous faire oublier que nous sommes, avant tout Bretons.

Une nouvelle dérive électoraliste de l'UDB vers une "France des Régions" confortera cet état dans sa politique d'élimination de toute tentation indépendantiste en Bretagne.

Mais ici comme ailleurs, l'histoire est en marche. L'engagement et la persévérance des nationalistes bretons finira par briser le concours impérialiste de cet état dominateur et arrogant.

Et c'est à nous, militants d'Emgann, qu'il appartiendra de créer les conditions de l'insurrection ouvrant la route... pour la reconquête de nos droits nationaux.

Y.P.

ERRATA.

C'est par erreur que le dernier numéro de Combat Breton portait la mention 15 juillet-15 octobre au lieu de 15 septembre. Ce numéro 130 concerne bien la période du 15 septembre au 15 octobre.

Emgann et la rentrée scolaire. Et la langue bretonne ?

Comme ailleurs la rentrée scolaire se traduit par un nombre insuffisant de postes malgré les besoins en soutien scolaire notamment, des suppressions scandaleuses ou des refus d'ouverture de postes en zones fragiles, le chômage forcé de centaines d'auxiliaires et d'admis sans postes et le non-remplacement de personnels ATOS.

Mais à la différence d'autres académies, la Bretagne est concernée par l'existence d'une culture propre dont fait partie la langue bretonne. Force est de constater que les moyens sont d'être en adéquation avec les besoins, puisque 3 000 petits bretons seulement, soit à peine plus de 2% de la population scolarisée, ont accès à des cours de langue bretonne. Cette année encore, le Ministère démontre son incapacité ou son refus à répondre à la forte progression de la demande d'enseignement du breton.

Pour EMGANN, seule une politique volontariste s'appuyant sur des moyens financiers et la formation de personnels et visant à l'enseignement généralisé du breton

dans toutes les écoles sera à même de garantir l'existence même de notre langue. Faut-il faire de la langue bretonne une priorité dans l'enseignement comme dans les autres secteurs de la vie sociale (média, vie publique), demain il sera trop tard. Mais n'est-ce pas le but recherché par nos adversaires qui se cachent derrière de beaux discours ?

Emgann



Gouel Broadel ar Brezhoneg Mise au point

Notre camarade Yann Puillandre, l'un de nos porte-parole et président du comité d'organisation de Gouel Broadel ar Brezhoneg, vient à nouveau de subir des attaques sordides dans le peuple breton, journal de l'UDB.

Militant de la première heure, aux avant-postes des luttes en Bretagne depuis plus de 30 ans, Yann a su prendre la décision qui s'imposait, après consultation d'Emgann, coorganisateur de la fête, de refuser un stand de propagande à l'UDB qui avait insufflé notre mouvement peu de temps auparavant.

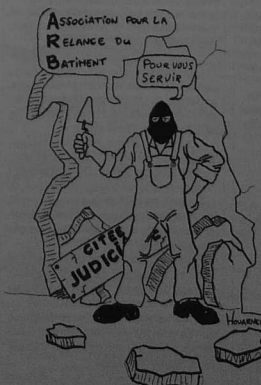
Cette décision réfléchie ayant été notifiée par écrit, cette clarification était nécessaire.

L'attitude inverse n'aurait fait qu'encourager les mesquineries et procès d'intentions.

Emgann lui renouvelle ici sa confiance tout en sachant que ces basses manoeuvres n'ont jamais entamé sa détermination révolutionnaire au service de notre cause nationale.

Emgann

A.R.B. contre E.D.F. Opération à Carhaix.



On se souvient que l'Armée Révolutionnaire Bretonne avait revendiqué des opérations à Saint Herblain et à Caudan le 26 juin 1996 contre des installations appartenant à E.D.F.

Dans un communiqué l'A.R.B. met solennellement en garde E.D.F. et ses commanditaires de la COGEMA (...) contre toute velléité d'implanter sur le territoire breton une unité de production nucléaire (voir "Combat Breton" n° 128-129).

Depuis, selon l'hebdomadaire N'empeli, l'A.R.B. serait l'auteur d'une opération avortée contre l'agence E.D.F. à Carhaix début août dernier. La mèche s'est éteinte, le plastique n'a pas explosé. Selon l'hebdomadaire du Centre-Bretagne, les employés d'E.D.F. auraient reçu des consignes strictes de silence afin de ne pas faire de publicité à l'A.R.B. De son côté, le chef du S.R.P.J. de Rennes affirmait "que rien ne prouve que cet attentat soit le fait de mouvements autonomistes".

Le préfet de Région s'en va.

Jean-Claude Le Taillandier de Gabory, préfet de la "Région Bretagne", nous quitte pour prendre d'autres fonctions à la mairie de Paris. A cette occasion, on apprend qu'il a débuté sa carrière dans la police avant de devenir adjoint au directeur central des Renseignements Généraux, et enfin directeur de cabinet du préfet de police en 1987. Au gré de ses affectations, il devient préfet de Région en Bretagne peu avant l'incendie du Parlement de Rennes.

Ainsi vont les grands commis de l'Etat Français, de super-flics que sont à l'origine ces "missi dominici" du Ministère de l'Intérieur, ils en viennent à se mêler d'économie, d'éducation, de transport, d'agriculture... de tout ce qui fait notre vie à nous. Après avoir décidé chez nous à notre place, ils s'en vont ailleurs dans l'Hexagone parés des mêmes compétences universelles. On ne dit plus comme du temps de Mirabeau : "Taisez-vous Bretons, Paris décide". Mais on n'en pense pas moins.

Karnag : les Bretons ont dit non au projet de l'Etat français.

L'enquête d'opinion publique sur le projet d'aménagement du site mégalithique de Carnac est close depuis le 19 août dernier. On aurait pu s'attendre à un intérêt moindre pour les vieilles pierres. Il est bien jolies ces menhirs mais il y avait d'autres problèmes plus importants, qui plus est en période estivale. De la plage en passant par Atlantis, l'église Saint Bernard ou les prairies de vastes forêts, il ne restait plus beaucoup de temps pour faire un croquet en marais de Carnac ou de la Trinité-sur-Mer et s'intéresser à des cailloux plantés il y a plus de 5 000 ans. Surprise. L'enquête a battu le record hexagonal de participation. Du jamais vu de mémoire de commissaire enquêteur.

Si vous avez raté le début

L'affaire des menhirs dure depuis 6 ans. Fin 90, un premier projet de "préservation de site" est annoncé par les monuments historiques. Ce projet prévoit l'acquisition d'une centaine d'hectares (terrains et maisons aux alentours des alignements), d'importantes déviations de routes, des bâtiments d'accueil payants, des parkings payants, des téléphériques pour survoler les menhirs sans risquer de les faire tomber, le tout parsemé de restaurants et de WC publics pour la bagatelle de 100 millions de francs investis par l'Etat, la "Region" et le Département (100 briques révisibles à la hausse, tu pense bien). La nouvelle n'étant pas très bien accueillie par la population indigène, la salle de mairie où était exposée la maquette du projet fut fermée à clef et très vite le projet retourna sous terre pour être remplacé en surface par une "étude".

Même si les autochtones n'étaient pas contents, il fallait protéger les menhirs en danger de déchaussement. L'accès en est alors interdit et les premiers alignements engraillagés sont ceux de Kermario, les plus grands, les plus visités. L'Etat y fait construire un belvédère-boutique qui fera 92 le troisième chiffre d'affaires des monuments historiques, après le Louvre et le Mont St Michel. En même temps que le belvédère, un blochaus en béton, l'archéoscope pousse en toute illégalité à moins de 300 m des alignements du Ménez, ce bâtiment est d'intérêt privé. Les monuments historiques portent plainte puis le retrait deux mois plus tard, la limite légale pour se porter partie civile. Un contrat prévoit la restitution du bâtiment à l'Etat au bout de 7 ans d'exploitation. On appelle ça échange de bons procédés. L'archéoscope sera la cible de l'ARB le 8 novembre 95, mais malheureusement reconstruit avant la saison 96.

Debut 93, une association de résistance au projet est créée. L'association Menhirs Libres ne se contente pas de dénoncer le projet et la main basse sur le site, mais fait des propositions concrètes pour la préservation des alignements. Elle réclame un débat public qui n'aura jamais lieu. Menhirs Libres, dans son bulletin diffusé sur Carnac et les environs, démontre que l'argu-

ment de déchaussement avancé par les M.H. n'est pas fondé. L'Etat répliquera par un soudain besoin de préservation botanique : des plantes rares et fragiles poussent autour des menhirs. Cette trouvaille sera également démentée par l'association.

Durant 5 ans, les monuments historiques affirmeront qu'il n'y a pas de projet, mais sous couvert de "étude" engraillagèrent la totalité des alignements et feront l'acquisition d'une trentaine d'hectares. L'Etat pour atteindre son objectif a avancé comme une taupe ou un sous-marin. Pas de projet, pas d'opposition. Mais les crédits sont là et toutes ventes de terrains ou maisons sont systématiquement bloquées au bénéfice des monuments historiques.

Enquête publique - escroquerie à la démocratie. Il fallait tout de même se dévoiler un jour. Des capitaux qui dorment, pendant cinq ans, ça finit par démanier sérieusement. La tentative sera faite cet été. Le 2ème projet fait surface. Il réclame 120 hectares, prévoit un bâtiment d'accueil de 200 m de long, des parkings dignes de Disney Land et une immense surface apparaissant sur le plan avec comme unique indication "restaurations". Une zone de restauration nécessitant la construction d'une station d'épuration, autant dire que les camions merques-frites n'y auront pas leur place. Pour réaliser ce projet de préservation il faut faire place nette, virer ceux que Christian Bonnet, ancien maire vieux sénateur de Carnac, appelle "canards" à qui il faut "tordre le cou". Pour une bonne expropriation dans les règles, une enquête d'utilité publique est incontournable. Enfin, façon de parler, c'est ce qui est inévitable et incontournable vis-à-vis du préfet ou décideur de la suite à donner aux événements, prenant les résultats de l'enquête comme un "avis" de la population. Le hic est que l'avis est cette fois-ci un record, largement opposé au projet. Si l'enquête est une véritable réussite montrant que des bretons et bretonnes, même pendant les vacances peuvent se montrer responsables, la deuxième tentative des monuments historiques est en litière. Fort heureusement il leur reste leur joker : l'étude. En effet devant un tel succès, une décision ne peut pas être prise à la légère. Il va donc falloir étudier cette multitude d'avis inscrits sur les nombreux cahiers qui a nécessité l'enquête. Durée d'étude annoncée : deux ans.



2 500 manifestants au Guilvinec.

Les Bigouden découvrent la loi du marché.

Tous unis derrière une banderolle en breton : "Bavari ha labourat er Vro Vigouden", 2 500 personnes ont défilé le 7 septembre dans les rues du Guilvinec transformé en "ville morte". Elus, commerçants, représentants du monde de la pêche appartaient ainsi leur soutien au 135 salariés de l'usine Chacun que le groupe Sea Deal va délocaliser à Pont Aven. Raison invoquée : le maintien de l'usine en Pays Bigouden implique d'énormes frais de mise aux normes dont la construction d'une station d'épuration. En tête de cortège on pouvait voir les élus dont le député UDF et vice-président du Conseil Régional, Ambroise Guelliec, et la maire RPR, Hélène Tanpuy. C'est bien touchant de voir ainsi des gens découvrir tout à coup la dureté des lois du marché qu'ils ne cessent pourtant de défendre à travers leurs politiques de soutien au grand capital, tant à Rennes qu'à Paris.

Emgann et la venue du Pape en Bretagne.

En disant non à la venue du pape en Bretagne 1995, l'annonce de cette visite en automne 1995, notre journal déclençait un vaste mouvement de protestation, relayé depuis par de nombreux comités.

En tant que mouvement socialiste breton de libération nationale, nous condamnons cette initiative conjointe de l'église romaine et de l'état français et nous demandons de la boycotter et d'en contraindre le déroulement du programme. Et c'est en tant que militants progressistes que nous dénonçons les prises de position de ce pape rétrograde, condamnant l'avortement, la contraception féminine, le préservatif, refusant de prendre en compte les immenses problèmes de surpopulation du tiers monde, et ne faisant aucun cas des ravages du Sida. Nous estimons n'avoir aucun message d'espoir à attendre de ce pourfendeur d'amour. Il n'a pas à venir semer le trouble dans les consciences bretonnes. Ce n'est pas un cantique en breton ou un "Kenavo" qui changera quelque chose dans le destin de notre peuple, qui plus est, devra financer ce voyage.

Emgann

Prisonniers politiques basques : Manifestation à Rennes.

Dans la nuit du dimanche au lundi 2 septembre, Simone Odriozola Aguirre, réfugiée politique basque et détenue à la prison de Rennes a été "remise aux autorités espagnoles" comme on coutume de dire les médias français. A 4 h 30 du matin, en effet, la police française l'a extraite de la prison de Rennes où elle avait purgé une peine de 4 ans. Une cinquantaine de membres des comités de soutien ainsi que des comités Euskadi ont tenté d'empêcher la sortie des véhicules de la prison mais les CRS sont intervenus d'une manière assez brutale pour faire évacuer les abords. Coups de poing, coups de matraques et déclarations très intelligentes d'un commissaire "exécutant les ordres". Il faut tout de fois noter que la Justice espagnole ne demandait pas l'extradition de Simone Odriozola. Jeudi 8 septembre, après avoir été présentée devant le juge, elle a été remise en liberté.

R. THIRARD



Manifestation du 2 septembre à Rennes.

Solidarité Breizh-Euskadi

Déclaration des bretons en grève de la faim à la Cathédrale de Donastia (Pays basque sud)

Le 5 août 1996 Nous sommes venus ici exprimer notre solidarité de Bretons à l'égard des militants de la cause basque, et de leur lutte pour l'autodétermination. La répression qui leur est infligée ne constitue en aucune manière une réponse digne d'un état démocratique à leurs légitimes revendications. Seule une solution politique négociée peut mettre fin au conflit qui déchire la nation basque. Les revendications des prisonniers politiques Basques et de leurs familles pour le respect des droits sont un préalable à la résolution du problème, à savoir : L'arrêt des mauvais traitements et des tortures. Le regroupement des prisonniers au sein des prisons du Pays Basque, afin de faciliter les visites des familles pénalisées par une trop grande distance, d'éviter l'isolement des prisonniers entre eux et vis à vis de leurs avocats. L'application de l'article 60 du code pénal qui prévoit la libération anticipée des détenus gravement malades. Le respect des mécanismes légaux de remise de peine qui s'applique normalement à la population carcérale. Ces revendications trouvent un prolongement sur le territoire de l'Etat français, du fait de la collusion entre les dirigeants des deux états et de leurs forces de police respectives. Elle a entraîné une surenchère dans la répression à l'encontre des militants Basques, expulsés illégalement (expulsions condamnées par le Syndicat de la Magistrature). Cette politique participe d'une normalisation et d'une conception de l'Europe des Etats visant à nier toute volonté d'émancipation des Nations reconnues à choisir leur avenir. Face à cette Europe des Etats et du marché, nous aspirons à une Europe des Peuples et de la Solidarité. C'est pourquoi, en tant que Bretons et militants, nous revendiquons le droit d'asile sur notre territoire et l'arrêt des poursuites contre celles et ceux qui le pratiquent. Enfin, par notre participation à cette action populaire et pacifiste, nous voulons témoigner de la nécessité de solidarité entre les peuples et de nos aspirations communes.

Lancement de Douarnenez de la Convention Mondiale de la Diaspora Bretonne en l'an 2000.

A l'occasion de sa réunion d'été du 23 août 1996 à Douarnenez, l'O.B.E., Organisation des Bretons de l'Extérieur, annonce le lancement, pour l'an 2000, de la Convention des Bretons du Monde Entier - Emvod Breizh ar Bed, dite "Convention 2000". La Convention visera à : Permettre aux Bretons éparpillés de se ressourcer au Pays dans une grande fête entre "cousins". Rassembler les forces vives de la Diaspora bretonne et celles des cinq départements bretons en vue de mener ensemble une réflexion sur la place de la Bretagne dans le monde du troisième millénaire. Offrir aux entreprises bretonnes une nouvelle vitrine pour la conquête de marchés internationaux. Elle rassemblera plus de 5 000 personnes venant des 5 continents et des milliers d'autres de Bretagne. Il leur sera proposé un ensemble d'animations sur différents sites de nos 5 départements : Concerts, expositions et excursions. Forêt de tourisme industriel destinée à favoriser la conclusion de partenariats entre Bretons de l'extérieur et de l'intérieur. Conférences et tables rondes sur la culture, l'éducation et la société bretonne. Cet événement suscite un tel intérêt en Bretagne que plusieurs municipalités, entreprises et médias ont déjà manifesté leur intention d'être acteurs de la Convention 2000. Les personnes intéressées de s'informer des travaux de l'organisation ou de s'inscrire à la "Convention 2000" doivent se faire connaître au : Secrétaire Général de la Convention, Eric Pianezza La Page, 106 Chemin de la Côte du Moulin, 78200 L'Etang-la-Ville. Tél. et fax : 33(1)39.56.68.51.

Manifeste : "Merc'hed ar vro".

Nous déclarons la création d'un groupe de femmes de Bretagne, attachées à l'identité bretonne et à la démocratie participative. Nous situons notre engagement dans la dynamique bretonne, au-delà des appareils politiques et de leurs divisions. Nous revendiquons, au nom de la démocratie, le rapprochement des instances de décisions et la participation des bretonnes et des bretons, en toute souveraineté. Nous aspirons, au nom des droits de la personne humaine, à l'égalité des chances pour toutes et pour tous, à chaque moment de l'existence. Nous appelons, au nom de ces valeurs, à de nouvelles pratiques animatrices de relations humaines, sociales et politiques fondées sur la tolérance et le respect d'autrui. Notre groupe, se situant au-delà du terrain politique traditionnel, invite toutes les femmes que ce projet intéresse à nous rejoindre. A ces titres, nous avons constitué une structure de réflexion et de recherche, basée sur des actions concrètes, positives et spécifiques. Pour nous contacter, écrire à : "Merc'hed ar Vro" - Groupe de femmes de Bretagne, U.N.I., 12, rue des Régaires, 29000 Quimper. Tél. 98 35 51 00. Fax 98 35 79 50.

Faites vos paquetages !

Alors armés français, état policier français, enturbannés de tricolore, commencez à faire vos paquetages. Vannes, Châteaulin, B.S.M. Keroman Lorient donnent l'exemple. Nous, peuple breton, nous n'avons pas peur de la prison parce que nous, Bretons, nous aimons la liberté et les vents. Je voudrais dédicier cet article au peuple de Bretagne dans une cellule renaissante comme une nation radieuse, où tous les Bretons sans distinction d'opinions, seront heureux de vivre, pour que la culture et la science assurent notre promotion, sans pour autant collaborer comme certains sur le staphisme tricolore de cet état français. Pour l'humanisme de poésie, d'amour et d'art, de rêve, des vents, des marées, des dieux, des hippocampes. Français Jacobins je vous hais. Nous, Bretons, nous restons des hommes responsables et libres, respectueux des droits et des libertés d'autrui. An Digeriher Reun Lamt er stec. Si Bretagne se bat, la liberté est au bout. Glemor.

Elevezhañ leaire.

Leaire de la rentabilité économique.

Altre... de Pays Nantais et leurs voisins se mobilisent à nouveau contre le projet toujours menaçant d'une centrale nucléaire en Basse-Loire, nombreux sont ceux qui se posent la question de la rentabilité de ce type d'énergie.

Nous reproduisons ci-après un texte de Denis Clerc paru dans "Alternatives Economiques".

Il paraît que le mode de production nucléaire est... le moins coûteux de tous : c'est EDF qui nous le rappelle régulièrement. Pourtant, partout ailleurs qu'en France - et qu'en Chine ! - les programmes sont en panne et le marché des centrales thermiques, florissant.

Sous-estimation des coûts des déchets et des coûts d'un accident possible.

On applique habituellement ce décalage au mode de calcul assez particulier retenu en France. En gros, on considère comme nul le coût du retraitement et de la gestion des déchets radioactifs... le retraitement parce qu'il a pour but d'extraire le plutonium, matière première militaire... la gestion des déchets parce que, conformément aux habitudes prises par les économistes, ce qui se passe après la production n'est pas du ressort du producteur, mais de la collectivité. Il en est ainsi pour les bouteilles ou les sacs en plastique pour les casseroles de voitures... les coûts de cancérisation ou les effluents nés. Certes, cela est en train d'évoluer quelque peu, au nom du principe "pollueur / payeur". Mais le coût de la pollution est calculé au plus juste, et se limite à ce que l'on peut mesurer effectivement... dans le domaine de la radioactivité, l'affirmation mille fois répétée qu'elle est totalement sans contrôle, et que le stockage est parfaitement maîtrisé, revient à ne comptabiliser que le coût direct, non le coût potentiel. De dernier terme désigne ce que la collectivité devrait supporter - comme l'indemnisation des victimes, manques à produire ou dégâts irréversibles sur l'environnement - au cas où le cycle nucléaire serait perturbé par des accidents. L'affirmation officielle est que l'accident est exclu.



Les effets pervers de l'électricité nucléaire.

Or ce n'est pas vrai. Même si la probabilité est faible et souvent très faible car, c'est vrai, aucun bien EDF que la CEA ont multiplié les procédures de sécurité... une probabilité faible n'est jamais nulle. Et une probabilité faible associée à un risque majeur donne quelque chose qui a tout l'air d'être sûr. C'est pourquoi "Tchernobyl" est l'exemple même du risque insurable. Lorsque les producteurs sont privés, comme aux Etats-Unis, le coût de l'assurance devient tellement prohibitif - et le comportement de prudence des sociétés d'assurance est tellement handicapant pour les producteurs - que le nucléaire devient nettement plus coûteux que là où, comme en France, le risque est assuré par l'Etat, lequel ne facture pas ses services.

Sous-estimation des coûts de démantèlement et de développement.

A cette sous-estimation structurelle du coût de production s'ajoute une autre sous-estimation : celle du coût du démantèlement. Les mêmes principes provoquent les mêmes effets. Les mêmes principes d'abord l'absence de risque, ensuite sa prise en charge implicite par la collectivité. Enfin, une bonne partie des coûts de développement - pour ne rien dire des coûts de recherche - a été prise en charge au titre de la recherche scientifique ou militaire, et n'a donc pas à être amorcé. Résultat : entre les estimations par le marché - aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne - et les évaluations d'ingénieurs - en France ou en Allemagne - une différence de l'ordre de 10 à 15 centimes par kWh produit. Cette différence, c'est ce que la collectivité accepte implicitement de payer, par le biais d'une socialisation des risques et des coûts environnementaux.

On voit donc les effets pervers de l'électricité nucléaire, qui pousse à la consommation alors qu'un développement durable impliquerait au contraire que l'on s'efforce de consommer moins. Il convient en outre de prendre en compte un autre effet pervers : le coût d'opportunité. En gros, l'équipement électro-nucléaire français (55 tranches, plus les lignes à haute tension, plus le retraitement à La Hague et la production du combustible) a coûté à la collectivité de 700 à 800 milliards de F, cristallisés en béton, acier ou ingénierie complexe. Cette énorme somme - une année entière d'investissements de l'économie française - a été prélevée pour l'essentiel dans les années quatre-vingts. Et, bien entendu, ce qui était dépensé là ne pouvait l'être ailleurs : c'est cela qu'on appelle un coût d'opportunité. Pas dépensé ailleurs ? C'est-à-dire dans la modernisation de l'industrie, dans la mise au point de sources alternatives d'énergie, dans la réduction des consommations, dans la formation des hommes, ou dans tout autre projet de développement collectif. Le résultat saute aux yeux : un système productif moins performant que chez nos concurrents, des investissements collectifs (logements, formation...) sacrifiés, bref un retard économique et social dommageable pour l'ensemble du pays et qui se traduit, notamment, par du chômage et de la pauvreté. Le choc massif du nucléaire a joué, dans les années quatre-vingts, le rôle que la guerre d'Indochine ou d'Algérie ont joué dans les années cinquante : une forme de gaspillage de richesses qui auraient pu être plus utiles ailleurs. Mais la grande avarice a ses limites.

Denis Clerc (Alternatives Economiques 39, rue du Senier, 75002 Paris)

"Breizh positive" à Cavan les 28 et 29 septembre.

La soucoupe est pleine. Débarquons.

Les 28 et 29 septembre 1996, des jeunes venus de toute la Bretagne, vont se rassembler à Cavan dans le Trégor pour fonder le mouvement de la jeunesse en Bretagne. Cette rencontre-événement, élaborée de manière conviviale et dynamique, s'organisera autour d'une thématique "Breizh Positive" ouverte à tous et toutes.

Ce mouvement ne possède pas actuellement de nom puisque nous le créons définitivement lors de l'Assemblée de création, le samedi 29. La fête s'appelle Breizh Positive.

Quelques 200 jeunes se sont déjà montrés dans cette dynamique, alors même que ce mouvement n'existe pas encore. Ils se sont rassemblés par la bouche à oreille et différents petits réseaux. L'importante réactivité de cette jeunesse nous a convaincus des grandes capacités de ce mouvement en termes quantitatifs et qualitatifs.

Notre aire géographique d'action est la Bretagne. Nous avons l'ambition de rassembler tous les jeunes qui en Bretagne souhaitent bouger pour leurs idées. Nous considérons que notre condition de jeunes de Bretagne nous confronte aux problèmes des jeunes en général, mais nous oblige à les résoudre ici et maintenant avec notre culture, nos ressources. La Bretagne est un espace cohésif sur lequel nous pouvons agir.

Jean-Marie Goater, Porte-parole du collectif

Programme de la fête - Sal le gouelou, Kawan.

Samedi 29 septembre. 10h : Réunion de tous les collectifs et individus à Cavan - 12h30 : Pique-nique à Lannion. - 14h : Départ de la course relais Lannion-Cavan - 16h30 : Assemblée de création de la coordination des collectifs à Cavan. - 18h : Apéro. - 19h30 : Concert fest-noz (début du fest-noz à 22h). Dimanche 29 septembre. 10h : Apéros. - 12h : Repas populaire. - 14h : Meeting. - 15h : Fête-défilé fest-noz. Programme (sous réserve). Samedi : Poulven, Lillon, Sarah, Talsien, Kem + fest-noz. Dimanche : fest-défilé - fest-noz, Kuzun, Hapton-Martin, Rosenn-Aviane, Kan ha destry, Vellon-Ruz, Kaval-Bubann, etc.

Patrig ar Goarnig refuse de payer la redevance télé.

Dans une lettre ouverte à l'Etat Français, le sculpteur Patrig ar Goarnig explique son refus de payer la redevance télé. Ayant reçu un dernier avis avant saisie, Patrig ar Goarnig invoque le Traité de 1932 pour dénoncer le droit pour la France de prélever des taxes en Bretagne. Il s'agit d'un traité de droit international inaliénable et imprescriptible signé entre deux pays souverains à Vannes. Sur le fond il dénonce la politique de la France qui nous fait oublier notre histoire et renoncer à notre culture en rappelant les rudes combats qu'il a fallu mener pour obtenir une place pour le breton à la télévision. Il entend mener ce combat "pour ses enfants et leurs congénères afin qu'ils puissent vivre debout dans leur pays" (On peut contacter Patrig ar Goarnig en lui écrivant à Kergoanmegg Vihan, 29520 Sant Wazhey).



Patrig ar Goarnig à Brest 96 sculptant pour Divan (Louis Blanche)

19eme Festival de Cinéma de Douarnenez.

Palmairés "Bretagne" 1996

- Prix Ville de Douarnenez 96 : "Chasing Marc Behm" de Olivier Bourbillion. Produit par Vézénec, Bretagne (Rennes) et le CRAV (Lille) 31 min. Vidéo Beta.
- Prix ANM : "Mémoires de Bretagne, la Mer" de Hubert Budor. Produit par Master Production (Quimper) et Montparnasse Production (Paris). 52 min. Vidéo Beta.
- Prix du public : "Foot en aux champs" de Brigitte Chevet. Produit par Point du Jour (Paris). 12 min. Vidéo Beta.
- Prix Gouel ar Fimou Douarnenez n'est pas attribué par manque d'oeuvre assez forte pour mériter un prix.

France 3 Ouest et langue bretonne.

"Grâce à Fanch, la télé parle breton" titrait un journaliste d'Ouest-France dans sa rubrique "Figures de proue" parce qu'il était en page Bretagne. Après avoir fait découvrir au lecteur l'itinéraire de cet émule de Charles ar Gall (qui se fit censurer lui) le journaliste interroge sur l'avenir du breton à la télévision. Révèle-t-il d'une télévision bretonnante à l'image de ce qui se fait au Pays de Galles ou en Catalogne ? Réponse de l'intéressé : "Il existe certainement des possibilités de développer ce qui on fait, il n'y a pas de raison de ne pas imaginer d'autres créneaux. Mais pour le moment mieux vaut ne pas y penser", avant d'ajouter modestement : "Je ne suis qu'un simple praticien". Pour un peu, il nous ferait oublier qu'il est responsable des émissions en breton à France 3 Ouest.

La réalité actuelle est malheureusement bien connue : en tout et pour tout 65 heures de programme en langue bretonne par an. Au Pays de Galles, 540 en diffuse plus de 1 700 ! Quant aux émissions, elles sont de plus en plus diffusées à des heures de moindre écoute. Un mini-journal le temps de se faire cuire un œuf vers 12h30 et un magazine de 40 minutes le dimanche, dont la diffusion vient d'être avancée. "Du mañ-du" se fait dorénavant programmée de 11h48 à 12h33. Nous voilà de la rentrée : le sous-titrage de l'émission s'adresse aux non-bretonnais. Si l'idée n'est pas mauvaise en soi, elle se justifierait d'autant plus dans le cadre d'une extension conséquente des programmes en langue bretonne.

Puisqu'on vous dit que la télé parle breton grâce à Tonton Fanch (lui aussi !) Dans 3 ans on fête ses 30 ans de télé en breton.



Yves Quézé, président de l'Entente Culturelle Bretonne

Le prix Hervé Le Menn.

Le prix Hervé Le Menn, créé par l'Entente Culturelle Bretonne en 1988, est attribué annuellement à une personne physique ou morale. Il comporte une médaille ainsi qu'une somme d'argent remise par le lauréat à une association de son choix. Les critères d'attribution du prix sont basés sur l'exemple donné par Hervé Le Menn dans le domaine de la musique traditionnelle bretonne, qu'il a contribué à revitaliser. Sans rien s'interdire à priori dans les diverses composantes du patrimoine, le jury apporte une attention privilégiée à la culture orale, particulièrement menacée.

Hervé Le Menn (1899-1973) est né dans une ferme d'Harvec. Etabli à Paris, il fonde, avec Louis Weisse, la Confrérie des Sonneurs (K.A.V.). L'activité d'Hervé Le Menn en faveur de la culture bretonne a été particulièrement importante : collecte d'airs, fabrication de binioù, réintroduction des danses bretonnes dans les bals de l'émigration, publication des œuvres de collecte de Bourgeois et d'une monographie en breton sur sa commune natale. L'Entente Culturelle Bretonne, dont il était le président-fondateur, permit par sa caution financière la réédition du Barzaz Breiz.

Emmanuel Kerjean.

Emmanuel Kerjean, plus connu sous le nom de "Manu" Kerjean, est né à Restelec en Bonen (Côtes d'Armor) le 21 janvier 1913. Il a chanté pour la première fois en public à 16 ans avec son frère Eugène puis, jusqu'en 1939 avec trois frères successifs : Yves Le Fur, François-Louis Crozier et Jean Le Nôé. En 1959, avec Lomig Donou de Rostronen, il remporte un concours de kan ha diskan à Gourin. En 1973, il participe au premier Kan Ar Bobl avec son genre Alain Faucheur. Il animera d'innombrables festoù-noz en Bretagne et en région parisienne.

Plusieurs fois, avec d'autres, il s'est fait à l'étranger l'ambassadeur du chant traditionnel breton : aux Etats-Unis en 1976, à l'occasion du bicentenaire de l'indépendance puis plus tard, en Irlande et au Danemark. Véritable référence pour les chanteurs de kan ha diskan, un court métrage intitulé "Manu" lui a été consacré par Gaby Kerdoncuff. Emmanuel Kerjean a aussi given la peine de transmettre son art en accueillant et en formant des jeunes comme Eric Marchand et Alain Leclaire. Emmanuel Kerjean a su tout à la fois, préserver, diffuser et enseigner. Il a contribué ainsi au maintien du patrimoine culturel breton.

L'Entente Culturelle Bretonne.

L'Entente Culturelle Bretonne, fondée en 1955, a pour but de promouvoir l'enlaid entre les personnes d'origine bretonne, de défendre leur intérêt et d'engager des actions en faveur de la culture et de la langue. Son président actuel est Pierre Laurent.

Contacts : Yves Quézé, 13 rue Marin Luther King, 78230 Le Pecq, tél. 01.39.58.66.47.

La coquille Saint Jacques en rade de Brest depuis la II^e guerre mondiale.

Dans "L'âge d'or de la Bretagne", Alain Croix rapporte qu'il fallut une disette pour que le petit peuple de Saint-Brieuc mange des ragouts de grosses huîtres et de coquilles Saint Jacques (p. 142). C'était dire son abondance autrefois. Il en fut certainement de même sur les différents points du littoral breton. Aujourd'hui, on comprendrait mal un tel délaissement.

Dans la rade de Brest, où les gisements coquilliers étaient importants, la coquille Saint Jacques présente la particularité délicate d'être corallée toute l'année. Ceci a sûrement contribué à sa surexploitation. Après avoir analysé les causes de la diminution de la ressource, nous étudierons les remèdes apportés.

I. DIMINUTION DE LA RESSOURCE.

Aujourd'hui, annuellement, la production de coquilles en rade de Brest avoisine la centaine de tonnes. Dans les années 50, cette production était beaucoup plus élevée et permettait de faire vivre plusieurs centaines de marins pêcheurs (900) et leurs familles. Que l'on en juge :

Année	Brest	Camaret	Total rade	Bateaux (unité kg)
1948-50	1 210 652	485 555	1 696 207	158
1950-51	1 264 431	631 000	2 895 431	151
1951-52	1 110 872	742 932	1 853 810	150
1952-53	1 703 252	896 557	2 601 829	260
1953-54	1 126 786	625 864	1 752 650	276

(Source Service historique de la Marine 2 P 9 35)

1958-59	1 720 tonnes			
1959-60	1 064 tonnes			
1960-61	750 tonnes	(Source A.D. Kemper 41 W 41)		

Comme on le voit, la chute est brutale. Cette raréfaction de la ressource est due à une surexploitation du stock et à une détérioration du milieu.

A. Surexploitation du stock coquillier.

Au début des années 50, près d'un millier de pêcheurs vivaient de la coquille Saint Jacques en rade de Brest. Deux usines situées à Douglas et au Faou traitaient ce coquillage. Dès 1954 l'administrateur des inscriptions maritimes était conscient de la surexploitation des gisements. Dans une lettre du 3 février 1954, destinée au Directeur de l'inscription maritime à Saint-Servan, il écrit : "Si, par malheur ces pêcheurs voyaient leur activité diminuer au point qu'elle ne soit plus rentable, je ne vois pas comment on pourrait redresser ces nouveaux chômeurs, la région brestoise ne leur offrant aucun autre débouché et, par ailleurs, il est malheureusement exact que le port de guerre, comme le port de commerce, ne connaissent pas une grande activité ; de toute façon, ces marins-pêcheurs n'ayant pas de spécialités

de ces gisements est un problème social.

La création de concessions et la demande de concessions pour l'installation de parcs à huîtres vers la fin des années 40, donc limitant l'accès aux gisements coquilliers (ces espaces sont interdits aux pêcheurs) amena des manifestations dans les rues de Landevenec et de Plougastel (Source idem). Cette surexploitation fut aggravée par le progrès technique.

Le progrès technique.

Le progrès technique permet d'augmenter les captures ou de réduire le temps de capture. C'est ce qui se passe avec le passage des bateaux à voiles aux bateaux à moteurs. Une véritable mutation se produit. En 1939, on dénombrait 110 bâtiments ; cinq ans plus tard leur nombre atteignait 148 ; mais, c'était des voiliers. Pour la campagne 1952-53, 240 bateaux tous motorisés sont recensés. L'ampleur de cette armada amène un débat au Conseil Général du Finistère :

Le Préfet : "J'estime qu'il est très impru-

dent de dépasser ce chiffre. Les navires motorisés étant susceptibles de draguer plus les jours et dans tous les parages, à l'inverse des voiliers qui ne pouvaient draguer que par temps convenable. C'est aussi l'avis de l'Office des pêches".

L'avis de l'Office des pêches est net : "Le stock coquillier en rade est en nette régression et il est dangereux d'augmenter le nombre de bateaux autorisés à draguer, sinon nous allons vers une destruction du seul banc de coquilles Saint Jacques qui nous reste".

Haléguen : "Le gisement est condamné s'il y a 240 bateaux qui vont draguer la coquille".

Caouret : "Il faudrait aussi demander une autre chose, c'est que l'Administration de la Marine s'occupe un peu de la fraude. Ils ont des bateaux qui ont coûté des 15 et 20 millions et qui servent à se promener, un point c'est tout".

À la réunion du comité local des pêches de Brest (21.4.1954), on compare la différence de rendement entre un voilier qui a récolté 1 200 kg de coquilles Saint Jacques et un motorisé muni d'un cabestan qui lui a recueilli 2 517 kg.

Cette surexploitation par l'homme s'accompagne d'une détérioration du milieu, détérioration défavorable à la reproduction.

B. Détérioration du milieu.

En Bretagne, terre et mer sont liées, on ne peut ignorer leurs relations, leurs interactions. C'est l'interdiction d'exploiter le maréchal qui, au XIX^e siècle, bloque l'agriculture bretonne. Aujourd'hui, l'agriculture intensive met en péril les activités maritimes et notamment conchylicoles. Cette dégradation du milieu est causée par trois facteurs :

1. Le remembrement et les nouvelles méthodes culturales.

Le remembrement et les nouvelles méthodes culturales ont facilité l'érosion des sols. Il n'est que de constater la couleur des cours d'eau après un orage. La rade de Brest accueille plusieurs fleuves dont l'Aulne et surtout l'Elorn qui traverse la zone de Landivisiau, région où l'agriculture présente son caractère le plus intense. Tous ces limons charriés par ces fleuves se retrouvent dans la rade où ils empêchent le naissain de se fixer.

L'agriculture utilise des métaux lourds et d'autres substances chimiques (nitrates, pesticides, herbicides, etc.). Tous ces produits se concentrent dans les coquillages. Ceci se traduit d'abord par un ralentissement de la croissance et donc une vie sexuelle dégradée et une aggrégation en épaisseur de la coquille.

2. L'urbanisation.

L'urbanisation accentue les effets du remembrement. Elle se traduit par une imperméabilisation des sols. Cette dernière transforme les eaux stagnantes en eaux de ruissellement. Cette imperméabilisation des sols est aggravée par le mitage du littoral, phénomène qui a pris une ampleur sans précédent depuis la II^e guerre mondiale. Il faut aussi mentionner la mauvaise qualité des eaux urbaines polluées par les déchets ménagers. On voit les interactions eaux de mer/eaux douces.

Enfin, il faut aussi signaler un agent toxique : le T.B.T.

3. Le T.B.T.

Les carènes des navires sont protégées au moyen de peinture antifouling empêchant les algues, les crustacés ou les mollusques de s'y fixer. Ces peintures affectent profondément la reproduction.

L'hiver 1961-62 donna le coup de grâce à ce coquillage.

Tous ces faits, causes de raréfaction de la ressource devaient amener à rechercher des remèdes.

II. LES REMÈDES.

Les remèdes peuvent se classer en deux catégories : 1. ceux agissant sur la gestion de la ressource et 2. ceux visant à améliorer la qualité de l'eau.

A. Amélioration de la gestion de la ressource.

Différents moyens ont été imaginés pour réduire l'effort de pêche ou développer la ressource.

La première procédure s'appelle le classement des bancs coquilliers. Le classement n'est qu'une mesure de reconnaissance, de délimitation des bancs coquilliers faite par l'inscription maritime. Les premiers arrêtés réglementant, en rade, la pêche des huîtres, praires et moules semblent dater de 1924, et ceux concernant les coquilles Saint Jacques de 1931. (Source Service historique de la Marine Brest 2 P 9 35).

Le classement d'un banc appelle automatiquement son complément : une police de la pêche. En effet, une fois classé, son accès n'est plus libre, même s'il est encore gratuit. Sur un banc classé, la pêche n'est autorisée qu'une partie de l'année, selon des horaires très précis. Les méthodes de captures sont elles-mêmes très réglementées. Ainsi, l'article 6 de l'arrêté du 5 septembre 1947 pose les conditions d'emploi des dragues : "Le dragage des coquilles Saint Jacques ne sera effectué qu'au moyen de dragues de deux mètres d'ouverture munies d'un couteau droit, sans dent. Chaque bateau ne pourra utiliser que 2 dragues". Régulièrement, ces arrêtés sont réactualisés.

Aujourd'hui, pour limiter le droit d'accès à ces prélèvements, ont été imaginés les achats de licence. L'accès à cette ressource est réservé à ceux qui payent une redevance. On voit le cheminement du régime de coquilles Saint Jacques : 1. Biens libres et gratuits (res



La pêche à la coquille St Jacques aujourd'hui

nullus). 2. Biens non libres mais gratuits. 3. Biens non libres et payants. La prochaine étape sera biens totalement privés. Une autre procédure juridique, accomplie dans un tout autre but a pu contribuer à limiter l'effort de pêche : les zones interdites par la Marine. Ainsi, en 1954, la baie de Roscanvel et la baie de Frêt étaient classées zones de contrôle magnétiques, la baie du Poulmic, zone militaire.

Tous ces instruments juridiques sont bien beaux mais encore faut-il qu'ils soient réellement appliqués. Or, à part le respect des zones militaires, on peut légitimement douter de l'application concrète de cette politique : vu le problème social, la Marine ne voulait pas trop mécontenter les inscrits maritimes, son réservoir humain. Une auto-organisation de la profession (comme dans le milieu agricole) avec une institution possédant des pouvoirs de police, c'est-à-dire de réglementation aurait été la solution idéale. La Marine pouvait-elle en accepter le principe ? Cela semble plus que douteux. Pour exemple, prenons ce débat au Conseil Général du Finistère, où, plusieurs fois, celui-ci a demandé une vraie organisation de la production ostréicole. En 1979, le préfet répond ainsi à ces vœux : "L'administration ne demanderait pas mieux d'organiser des communautés de cette nature dans la rade de Brest. Les pêcheurs de ce quartier sont par nature rebelles à l'idée d'association. Il faut à des associations de pêcheurs des ressources régulières et la pêche rapporte trop peu pour que ces ressources soient réunies". Le préfet s'abrite derrière ce défaut des pêcheurs pour ne rien entreprendre, ceci n'est qu'un faux prétexte.

Toutes ces mesures défensives n'empêchent pas le dépeuplement de la rade. Les pêcheurs seront amenés à modifier leur stratégie et créeront, en collaboration avec IFREMER et la C.U.B., l'écloserie du Tinduff. Chaque année, 3 millions de juvéniles sont

dispersés dans la rade, sachant qu'un million de juvéniles permettront de récolter jusqu'à 50 tonnes de coquilles deux à trois ans après. Tous ces moyens ne seront réellement efficaces que si on retrouve la qualité des eaux de la rade. C'est l'objectif du contrat de baie.

B. Le contrat de baie.

Le contrat "rade de Brest" comprend 3 volets. Le premier qui est réalisé avant pour but d'établir un diagnostic, un état des lieux, la mesure des substances nocives.

Le second, toujours en cours, est expérimental. Il comprend 6 éléments :

1. étude de la distribution des métaux polluants dans le bassin agricole de Ploudiry,
2. expérience d'assainissement pour le traitement des eaux pluviales en milieu urbain,
3. étude d'assainissement en milieu rural,
4. réduction de la pollution par la peinture T.B.T.,
5. recyclage des solutions nutritives en serres,
6. repeuplement en coquilles Saint Jacques.

Le troisième volet a pour objectif, suite aux résultats des études et expérimentations, de donner les priorités, le calendrier et débiter les moyens financiers. Comme nous le voyons, si on désire redonner un renouveau à la coquille Saint Jacques, il faudra repenser les méthodes de l'agriculture et aussi les modes de consommation en milieu urbain. Il nous faut raisonner globalement : bref, imaginer un nouveau modèle de développement économique en Bretagne, dans tous les secteurs économiques.

N.B. : Les Renseignements Généraux des Côtes d'Armor, nous ont refusé l'accès à leurs liasses sur la coquille Saint Jacques en baie de Saint-Brieuc.

Hervé PÉRON,
salarié agricole

Conférence du Ministre de la Culture d'Irlande à l'Université d'Été de Lorient.

Compte-rendu de la conférence "Politique audiovisuelle et linguistique dans l'Irlande d'aujourd'hui", animée par Mickael D. Higgins, Ministre de la culture d'Irlande.

Cette conférence intervient dans le cadre de l'Université d'Été de Bretagne du Festival Interculturel de Lorient.

L'Irlande subit aujourd'hui de nombreux changements. Je vais faire une analyse de ces changements tels que le Peuple et les Institutions irlandaises le vivent. Le Peuple est d'ailleurs une victime de ces changements car ces derniers ne prennent pas en compte les valeurs du Peuple irlandais.

La crise irlandaise : La culture fait partie de notre vie à travers les affaires européennes et internationales. "On a trop considéré l'individu comme un consommateur et non comme un être humain". Ne va-t-on pas ainsi vers une suprématie du privé sur le public. Nous assistons, en fait, à une "colonisation sournoise de la liberté de pensée".

Il y a un déséquilibre entre "investissements et technologies" d'un côté la "pensée et la morale" de l'autre. L'Etat ne peut plus suivre le rythme afin de protéger les populations. On constate "un étrangement du temps et une destruction du contexte, ce qui encourage à la perte d'identité".

L'AUDIOVISUEL.
L'audiovisuel est aujourd'hui un argument culturel. Néanmoins, la réflexion intellectuelle est de moins en moins présente dans l'espace public. Que va devenir la pensée ? Que va devenir la communication ? Nous devons changer la nature de l'audiovisuel en ce qui concerne la radio ou la télévision. "L'enfant, face à la télévision, est fasciné par ce qu'on lui offre. Il est comme dans une usine de sucreries. On lui propose du chocolat et des bonbons sans qu'il sache ce qu'est le sucre".

LA LIBERTÉ DU CITOYEN.
La liberté du citoyen consiste à donner les moyens à l'individu de s'exprimer comme un citoyen. De quelle manière peut-on le faire ? La liberté de la culture, c'est pouvoir choisir une chose ou l'autre librement. Cependant, les conditions d'accès à la culture sont à redéfinir, car aujourd'hui, l'argent domine la liberté du citoyen. Il y a alors des systèmes commerciaux, en Irlande. La liberté du citoyen ne réside pas dans le seul choix de programme entre toutes ces chaînes. "La culture, c'est l'intégration d'un héritage culturel pour préparer l'avenir".

La télévision n'est pas le seul média. Il ne faut pas oublier la radio qui est un média moins cher et un excellent moyen pour transmettre des connaissances.

Une nouvelle télévision irlandaise, en gaélique, "Teilifís na gaeilge".

Cette télévision doit être un service public se dominant les moyens de la télévision. Une nouvelle citoyenneté chez le public. Le 31 octobre prochain, une nouvelle chaîne naîtra entièrement en Gaélique.

Lors de son arrivée au pouvoir, en 1993, D. Higgins constate que le groupe politique qui s'est opposé au projet de TV en gaélique était celui qui était pour un développement "à l'américaine" du marché audiovisuel, considérant l'individu, avant tout comme un consommateur : argument purement marketing.

"Par cette TV, le public pourra bénéficier d'un nouvel accès à la culture, argument en faveur de la citoyenneté gaélique".

CITOYENNETÉ ET DÉMOCRATIE.
"Il faut noter une différence entre la citoyenneté culturelle et l'apprentissage de la langue gaélique". Il faut laisser toute sa place à la démocratie. Cette TV est une initiative culturelle qui ne vient pas des gens qui ont voulu réactiver la Gaélique "Ce qui est important, c'est de défendre le droit des citoyens". Beaucoup de gens sont contre en Irlande et beaucoup de gens sont pour. "La chaîne existera parce que nous avons des droits culturels". Il faut de plus mettre en valeur ce que le Gouvernement est pour une diversité culturelle. Il y aura des programmes pour les enfants, du théâtre, des nouvelles... Cette TV utilisera les nouvelles technologies. Cette langue gaélique considérée à tort comme passiviste par certains, copiera les nouvelles technologies. Cette chaîne se devra d'être un modèle pour l'Europe et pour les Irlandais, une fenêtre sur l'Europe. Cette TV créera plus de 70 emplois de très haut niveau, financés par l'Etat.

AUDIOVISUEL ET ÉCONOMIQUE.
Sur la partie ouest de l'Irlande, là où l'on pratique le plus le Gaélique, nous avons constaté une croissance de l'audiovisuel, mais aussi de l'économie. Les initiatives de l'Agence de développement (UDARAS) ont précédé les décisions du Gouvernement. Les entreprises de productions sont et seront créées, qu'elles soient ou non dans le secteur public. Cette agence de développement, grâce aux subventions, va aider l'industrie culturelle. Déjà, 15 entreprises indépendantes ont été aidées.

Cependant, les journalistes sont en général contre cette nouvelle chaîne, ils semblent être plutôt pour le libre marché. "C'est pourtant le respect de l'indépendance nationale qui est en cause ici".

"Je refuse d'accepter les idées de ceux qui ne s'engagent pas personnellement dans la sauvegarde de la culture et de la démocratie".

REFLEXIONS PERSONNELLES.
Nous vivons qu'une vie, chacun de nous lutte. Il faut assimiler le fait que nous sommes uniques et que nous faisons partie d'un environnement. Jusqu'à quel point la violence est-elle nécessaire pour être un être humain ? Nous ne pouvons pas accepter que les intellectuels ne savaient pas ce qui se passait. "Que les

hommes politiques ignorent l'importance de la culture dans leurs programmes, à la fin de ce siècle, est profondément décevant".

Nous devons penser de nouvelles relations entre le privé et le public, entre le mystique et le matériel. Il faut préférer le citoyen actif au consommateur passif.

Notes de Gwern Quiviger pour le Conseil Culturel

DEIRDRE

Dre waskou ar moerigoù mein-sec'h e huande avel-gris an diskar-amer. Krenañ ha plegañ a-rae a-us d'ar man geot glas-gris tacheinou bihan Aran.

Deirdre o redek en he sae gwenn-kann skañb a-us d'ar stêr a-dreuz al lann, he blev du ha dispak o tarmijal en aer Naosag hag Ainle o tont war he lerc'h.

Kozh ha yaouank en Emain Macha a zalc' he soñj eus an dougan bras, ar marc' heg glan a-enep d'ar Ardrí, mah Usna war an hent o klask e vara.

Ar vran hag ar gwad war an erc'h
al lezvamm, an drouiz-meur hag o
Conchobbar a Uladh an Ardrí gary
mah bras Usna ha Deirdre d'ar marc'.

Daeiro-puilh war he dremm ael glan
mizellou rus-gwad o c'houenn traez
evit Nanise he brasañ garantez
enni ar poaniloù krijusañ o tiwan.

RED AND BLACK LIGHTS ON THE
SNOW
SHE IS DEIRDRE OF THE SORROWS

ULADH CASTLE IN FIRE AND
TEARS
A BEG RAVEN IS CALLING THE
FEARS.

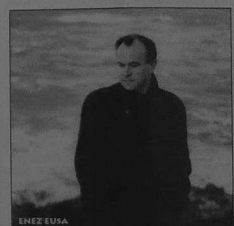
DEIRDRE, DEIRDRE !!!
DEIRDRE OF THE SORROWS !!!

Padraig

Pennad kaoz gant Yann-Fanch Kemener.

"Ar Vretoned ne reont ket dalc'hmat ar pezh a vefe dleet dezho ober".

C.B. : Bet ho peus savet sonioù nevez c'hwi ivez ?
Y.F.K. : Ober a ran c'hoazh a-wechou. D'am soñj ez eus kalz a draoù da skrivañ bremañ diwar benn ar pezh a dremen er vo.



C.B. : Santout a rit ez a an traoù war raok war tacheun ar c'han ?
Y.F.K. : Disherivel ! Pa oan kroget me da ganañ ne oa ket kalz a ganerien yaouank, m'ho peus sonj. Reoù gozh a veze evel Jammal Youdeg hag un tamm yaouankoc'h evel If Grenel pe Bollere. Met da ganañ er festoù-noz hepan. Ne veze ket kanet ken kanaouennoù "drouz taol" evel vez graet muioc'h mul bremañ. Pa oan kroget me e lare an dud : "Kanañ e brezhoneg, se 'zo traoù kozh ! Petra a reit gante ! Mann ebet". Ha me am boa dalc'het peogwir e plije se din. Ha bremañ 'zo ur rummad kanerien da ziskouez an hent da re al da zont. Labour 'zo d'ober e-barzh ar skolioù hag en diavaez evit stummañ ar re yaouank.

C.B. : Aesoc'h an traoù bremañ pa ne rit ket ken div vicher war an hevelep tro ?
Y.F.K. : Pezh 'zo, ne faot ket deoc'h soñjal em eus nebutoc'h a labour memestra ! Div vicher evel ma raen, ne oa ket posubl ken derc'hel e gize-se. Se 'zo kaoz em eus graet an dibab-se.

C.B. : Hag e brezhoneg dalc'hmat evel-just ?
Y.F.K. : A ya, stag on ouzh ar brezhoneg. Aesoc'h eo an traoù bremañ, sur. N'int ket bet kement gwech ebet evel ma 'z int bremañ. Ha gwelet e vez muioc'h evit biskoazh kanerien yaouank oc'h ober gant ar brezhoneg er festoù-noz o chom stag ouzh an hengoun hag gant traoù nevez memestra. Un dra vat eo.

C.B. : Goude bezañ bet o labourat evit Kuzul Meur Penn ar Bed e wellt an traoù en ur mod all bremañ ?
Y.F.K. : Ya sur. Ne labourer ket 6 vloaz gant Cozan hep kaout ur sell disherivel ouzh an traoù, ar sevenadur hag ar politikerezh. Met ne vez ket graet c'hoazh ar pezh a zo dleet. D'am soñj

eo ar Vretoned na reont ket dalc'hmat ar pezh a vefe dleet dezho ober evit mont war raok. Un tamm "kompleks" zo aze c'hoazh. Re emaint bet gwasket pe... n'int ket bet trawalc'h evit kaout an nerzh a zo ret da sevel o fenn.

C.B. : Ar Vretoned ne welont ket mat awalc'h e peseurt stad emañ ar yezh ?
Y.F.K. : Se an hini eo. Ar brezhoneg a vez gwelet gant lod evel un tamm folklor. Laret vez traoù evel : "Il faut conserver la culture, les traditions..." Met petra a dalc'vez se a benn ar fin ? Evidon me eo ret bout eus e amzer, stag ouzh un dra bannaket, kaout ur sell evit mont war raok ha chom hep kaout mezh da gomz brezhoneg. Me n'am eus ket mezh da larout on ur Breizhad. N'oa ket ma-unan met ret e vefe d'an holl dud larout se. Poent eo dezho kompren ez eus bet lakad dezhe ur skouer e-barzh o fenn. Laret a oa bet dezhe : "Ne rit ket mann gant ar brezhoneg. Ret eo deoc'h deskiñ galleg. Ha digant ar galleg ho po labour hag e viet tud... Kant vloaz goude petra zo ? An dilabour daoust d'ar galleg... Petra a chom gante nemet bout evel ar re all. Met se ne dalv mann ebet.

C.B. : C'hwi 'gav deoc'h e vo tu d'ar brezhoneg da adc'houin an dachenn gallet ?
Y.F.K. : C'hoazh ma vefe desket e-barzh ar skolioù evel 'zo dleet gant tud stummet. Ha poent e vefe kaout un teile evit Breizh. Met se eo ater ar Vretoned. D'an dud eo da stourm evit-se. Evit ar mare n'eus ket trawalc'h a dud o c'hou-lann-se. Kompren a ran n'eo ket aas mont war an dachenn-se met ret eo plantañ ur gen. Petra 'vo hor sevenadur hep hor yezh ? Ma n'en em rent ket kont an dud emeo o yezh etre o daouarn e vet da vont un tamm gize a benn ar benn. Met petra a chomo a benn dek vloaz amañ ? Arabat profitañ eus ar pezh a zo bet gounezet hepan, ret eo mont war raok.

C.B. : Goude bezañ bet o labourat evit Kuzul Meur Penn ar Bed e wellt an traoù en ur mod all bremañ ?
Y.F.K. : Ya sur. Ne labourer ket 6 vloaz gant Cozan hep kaout ur sell disherivel ouzh an traoù, ar sevenadur hag ar politikerezh. Met ne vez ket graet c'hoazh ar pezh a zo dleet. D'am soñj

C.B. : Aesoc'h an traoù bremañ pa ne rit ket ken div vicher war an hevelep tro ?
Y.F.K. : Pezh 'zo, ne faot ket deoc'h soñjal em eus nebutoc'h a labour memestra ! Div vicher evel ma raen, ne oa ket posubl ken derc'hel e gize-se. Se 'zo kaoz em eus graet an dibab-se.

C.B. : Hag e brezhoneg dalc'hmat evel-just ?
Y.F.K. : A ya, stag on ouzh ar brezhoneg. Aesoc'h eo an traoù bremañ, sur. N'int ket bet kement gwech ebet evel ma 'z int bremañ. Ha gwelet e vez muioc'h evit biskoazh kanerien yaouank oc'h ober gant ar brezhoneg er festoù-noz o chom stag ouzh an hengoun hag gant traoù nevez memestra. Un dra vat eo.

C.B. : Goude bezañ bet o labourat evit Kuzul Meur Penn ar Bed e wellt an traoù en ur mod all bremañ ?
Y.F.K. : Ya sur. Ne labourer ket 6 vloaz gant Cozan hep kaout ur sell disherivel ouzh an traoù, ar sevenadur hag ar politikerezh. Met ne vez ket graet c'hoazh ar pezh a zo dleet. D'am soñj

C.B. : Aesoc'h an traoù bremañ pa ne rit ket ken div vicher war an hevelep tro ?
Y.F.K. : Pezh 'zo, ne faot ket deoc'h soñjal em eus nebutoc'h a labour memestra ! Div vicher evel ma raen, ne oa ket posubl ken derc'hel e gize-se. Se 'zo kaoz em eus graet an dibab-se.

Emgann/Combat breton n° 130 11

"Ni hon Unan", gant Annaig Gars.

Un tabenn (Al Lanv) eus an dibab evit ar stourmerien, ur raskrid mueloudus gant un den pouezus (Per Denez), un embanner sinus, setu aze peadra da reiñ da gredin da unan emañ o vont da lenn un oberenn a zoare a ray dezhañ predeñ ha kompagn gant pesaer hent mont hizveken. Siwazh, ar trapad holañ ne bad ket.

Er pennad kentañ e klask an oberouez displegañ doomp a belechñ e teu ar markou hag ar perzhioù mat a ya d'ober "personne-lezh ar bobl". "A benn ar fin omp kablus eus hon tonkadur, betek ur poenti... Hep treuzvan an aozioù gwaskus a zo bet dalc'h het warnomp abaoe kantvedoù."

Dieffermñ a c'heller ober eus ar boella-denn ? Nann avat.

Da c'houde e klask kompren perak eo bet, evit ar wech, an disrann o ren e-touez an "emsaveñ". Ha setu hi oc'h akordañ istor ar reilion ha levezon an iliz war ar spereoù ha da glozñ en ur embann un dra dianav a-grenn pa lavar "en deus bepred ar brezhoneg e enebourien". Ne wel ket pe ne faot ket dezhi anavez eus eus an "emsav" ur bed dispis gant tud gwall zisterhevel o dibabou politikel hag o raktrousoù o vont d'ober anezhañ. Ur ger aes d'ober gantañ en ur zisohjal e vez implijet se alies da dervenñ ur rummad tud gant lod en o zouez na faot ket dezho en em sovel tamm ebet !

Goude bezañ roet mel, gant gwir abeg, da Emile Masson, Yann Sohier ha d'ar re o doa poanet da liammañ ar stourmoù broadl ha kevredigezhel araos ar brezel e klask distrañ betek re roll ar re o doa garet dibabou fall e ser goullenn gant pep hini koll e drouzvarnoù. Sklaeroc'h e vefe he c'haoz ma lavarfe e oa eus an nazied gwaskeñ hag enebourien ha n'eo ket klask didamall mui pe vui ar re o doa dibabet kenlabourat ganto. Aesoc'h a se eo dispenn arguzennoù mevelien ur stad c'hall e Breizh a veze ouzù o c'hoandañ evit bezañ bet trubardet ar "Frans". Dre natur ne c'hell ket ur stourmer breizhat trubardañ Bro C'hall. Bez e c'hall avat ober dibabou fall ha kontrol da interestoù e vro hag e bobl, pa n'eo ket da re mad-den !

Ar pep diptusañ a gaver avat e lost ar park. Pa lakaer da dalbenn ur pennad "Hentou da gas da zisoc'h" e roer da gredin d'al lenner e vo garet kinnigoù dezhañ da nebeutañ. Kontañ a ra avat ar pezh a zo c'hoarvezet da heul ar brezel, tamm dieffermdu ebet nemet kompren koute ar re o deus dibabet kenlabourat gant an enebourien c'hall hag ar re o deus garet dibabou kontrol hag a ra c'hoazh.

Ur wech bat serrret al "levr" (ur pennad hir e gwirionez) na veszer ket kalz "savañ-toch" evel ma lavar ar du-mañ. Ur gjaoustra bersonel evel ma skriv hec'h unan eo ar skrid-mañ : diskouez eo gouest da deurel he soñjoù e brezhoneg war ar paper. N'eo

ket ar brezhoneg a vurutellomp amañ (piv ne ra ket faziou dindan levezon holl-chaloudus ar galleg) met an dibab he deus graet da embann ur pennad-skrid evit lavarañ he deus savet al levr ha, gwashoc'h c'hoazh, da lakaat da dalbenn ur ger stur ken kreñv ha ken hoalus "Ni hon unan".

Ur gentel a ro doomp koulskoude Annaig, evel ma lavar Per Denez gant gwir abeg en e raskrid. Dre ober kement all, gant ma ne vo ket garet gant ar brezhoneg pe da skrivañ un tamm n'eus forzh petra war zigareze e reer gant hor yezh pe da embann traoù na gredier ket skrivañ e galleg.

Secrets & Mystères de nos Ker (2)

Après la parution du 1^{er} tome de "Secrets & Mystères de nos Ker" à la fin de l'année 1995, Daic'homp Soñj va tud prochainement en éditer le tome 2. Cet ouvrage rassemblera la suite des études de Job Jaffré sur la toponymie, et plus généralement sur l'origine et la signification des noms de lieux les plus courants en Pays Vannetais. Ce travail réalisé par l'auteur vers la fin des années 70, avait été publié, à l'époque, sous formes d'articles dans les pages de la défunte "Liberté du Morbihan". Cette étude sera, en outre, suivie de la fin de la série alphabétique de l'origine et de l'histoire des communes du Morbihan, de Monterlot à La Vraie-Croix.

Rappelons que Job Jaffré, écrivain, journaliste, conteur et linguiste, fut parmi les meilleurs spécialistes du Pays Vannetais, de son histoire, de sa langue et de ses traditions.

Ouvrage : 320 pages, format 15 x 22, nombreuses illustrations.

En souscription : 110 F. franco de port (-20%) jusqu'au 15 juin 1996, publication prévue pour la fin du mois de juin 1996.

S'adresser à : Daic'homp Soñj, 5 rue Pasteur, 56100 Lorient.

Ni hon Unan. Embannadurioù Al Lanv, 59 Hent Kerdronioù Vihan, 29000 Kemper, 45 lur.

Annaig GARS



AL LANV

Anna, une vie à Douarnenez.

Dans le cycle des "Histoires de Vie", Hor Yezh publie, en breton, un texte établi par Gwendal Denez, **Anna : Ur vuhéz e Douarnenez**. Ce sont les souvenirs d'Anna Tal-ar-Groaz, commerçante bien connue à Douarnenez où elle tenait coutellerie et commerce d'épicerie et de conserves. Le texte publié est basé sur un travail universitaire réalisé en 1976. Dans sa version "grand public", d'une lecture aisée, il retrace ce que fut une vie laborieuse, pendant un demi-siècle, dans un Douarnenez en pleine activité. L'ouvrage est enrichi d'un "Album de Famille", ensemble de photographies qui ne manquent pas, à plus d'un titre, d'intéresser. Gwendal Denez est aujourd'hui professeur à l'Université de Rennes II. L'ouvrage est en vente au prix de 65 F. (100 pages de texte + 14 photographies). Editeur : Hor Yezh, 1 place Charles Péguy, 29260 Lesnevén.

Saint Gildas de Excidio Britanniae

Décadence de la Bretagne. Enfin accessible en français !...

S'il est une œuvre latine du Haut Moyen Age très connue, c'est bien le "De Excidio Britanniae" de Saint Gildas - pourtant, paradoxalement, cet ouvrage célèbre, écrit vers 535, n'avait pas reçu jusqu'à ce jour de traduction française, restant de ce fait difficilement accessible. C'est donc une traduction de l'auteur le plus important pour l'histoire des Origines (L. Fiautot, qui est lui-même l'auteur de la traduction française), et deux "Admones-

tations" : l'une aux Rois des petits royaumes britanniques et l'autre aux évêques et aux prêtres de cette époque.

Traduction française par Christiane Kerbulon-Vihon, Agrégée de Lettres Classiques, Préfète de Gwenaël Le Duc, Professeur à l'Université de Haute-Bretagne. Ouvrage publié avec le concours de l'Institut Culturel de Bretagne.

Éditions du Pontilg, Les Tertreaux, 44880 SAUTRON, Fax, 40.63.75.93.

4^e sañons al levrioù evit ar re yaouank. 13-14-15 a viz kerzu 1996 e Kemper

- Au salon du livre "Jeunesse" à Kemper cette année :
- Un concours de nouvelles en breton, français, espagnol.
- Une exposition-vente de livres "Jeunesse" dans plusieurs langues : breton, français, espagnol, anglais, italien, sarde, catalan, corse.
- Un grand rendez-vous des auteurs Jeunesse de Bretagne et des pays invités
- Des animations : contes, bandes dessinées, danses, marionnettes (avec la troupe du "Chat Pacha"), poterie, et... un planétarium !
- Une création musicale
- Des expositions sur les lies.
- Des œuvres en vente sur le Salon, réalisées par des Artistes de Bretagne

Nouveauté 96 : Le Salon accueille dès le vendredi le public scolaire et les professionnels.

Contact : Salons al Levrioù, 12 strada ar Reger, 29000 Kemper. Tél:Pg: 98.95.51.00. Fax:Pr: 98.95.79.50.



"Iliens"

par Peadar O'Donnell, aux éditions Daic'homp Soñj dans la collection Tramor.

Publié pour la première fois en 1927, Iliens est un roman daté, situé, ancré dans un contexte historique, avec pour toile de fond l'une des pages les plus tourmentées de l'histoire de l'Irlande. Pourtant ce qui l'inspire, c'est sa force intemporelle, le relief du quotidien, de l'intimité des êtres, la priorité absolue accordée à la vie des individus sur le vaste arrière-plan politique. Ici ni prise de position, ni exaltation d'un combat pour la liberté - et pas davantage de misérabilisme complaisant, ni de lyrisme épouré sur la vie rude des Iliens. Peadar O'Donnell ne démontre pas, il ne soutient pas de thèse, il raconte, il raconte d'une écriture sobre, pudique, saisissante de simplicité, avec des dialogues qui chantent.

Peadar O'Donnell (1893-1986) est originaire du Donegal, instituteur, syndicaliste, commandant de l'IRA, député au Parlement irlandais, Peadar O'Donnell est l'auteur de plusieurs romans, nouvelles et pièces de théâtre, restés jusqu'à ce jour inédits en français. Traduit de l'anglais par Marie et Rose-Marie Vassallo.

Prix public : 105 F. 223 pages. Diffusé par Diffusion Breizh et Soleil Diffusion.

L'origine géographique des Bretons Armoriciens

par Alan Raude
aux Editions Daic'homp Soñj dans la collection Etudes et Recherches.

Les historiens contemporains sérieux ont reconnu que l'extension de la mainmise anglaise sur la Bretagne, au VI^e siècle, n'avait aucun rapport avec la brétonisation de l'Armorique au VI^e siècle et que le tableau historique de cette époque dessiné par Dom Lobineau et Arthur de La Borderie était imaginaire.

Néanmoins ils en sont restés à une évidence illusoire : que les Bretons Cornoviens et Domnoniens n'avaient fait que traverser la Manche au plus près, en partant du Cornwall et du Devon. Or, il faut d'abord expliquer l'origine de ces deux pays britanniques, ce à quoi aide une analyse linguistique rigoureuse.

Le résultat oblige à rechercher les Cornoviens et les Domnoniens dans la province romaine de Valentia (actuelle frontière anglo-écossaise) où ils constituaient une force militaire qui sera, en l'an 400, chargée d'une opération stratégique destinée à mettre les rivages de la Mer d'Irlande, de la Manche et de l'Atlantique à l'abri des incursions des trois (Gaëls), puis des Anglo-Frisons appelés "Saxons".

Les Bretons, surtout les Cornwalliens, créent un nouvel ordre politique qui entend maintenir la légitimité de l'Empire.

Né en 1932, Alan Raude a étudié la philologie celtique à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes à Paris, la linguistique celtique, germanique et romane à l'Université de Bonn. Membre de l'Association Internationale de Phonéticiens depuis 1953 D.E.A. d'Etudes Celtiques à la Faculté de Lettres de Brest. Fut en 1945, l'un des quatre fondateurs de la revue AL LIAMM.

Prix public : 125 F. 170 pages illustrées. Diffusé par Diffusion Breizh.
Daic'homp Soñj, 5 rue Pasteur, 56100 Lorient. Tél:07.64.19.90. Fax 97.64.20.45

Guingamp. Kerpaour devient Camus.

Le collège de Kerpaour, victime du manque d'imagination, va rejoindre la cohorte des établissements scolaires du nom d'A. Camus. La Bretagne a pourtant vu naître nombre d'écrivains dignes d'avoir leurs noms au fronton de ce collège. L'auteur de "Etranger" ne nous en voudra pas de sentir derrière cela un léger parfum d'ostracisme anti-Breton. Après tout, pourquoi ne pas débaptiser Guingamp, pour un nom à consonnance plus latine, pourquoi ne pas donner au stade de Roudourou le patronyme d'un homme célèbre ayant œuvré pour le foot Guingampais, à condition bien sûr qu'il ne porte pas un nom d'origine bretonne.

Geriaoueg al levraouegoù.

Emañ ar brezhoneg o kavout e blas lenner-ha-lenner er vuhéz forañ hag al levraouegoù a gemer perzh et luskad-se. Da heul e teu evel-just ezhommou e-kerenn-tremenadurzh evit ar brezhoneg o vont en-dro e frankenn Savr ar Brezhoneg Skol-Uhel ar Vro, da labourat war c'herioù-gall al levraouegoù. Fraezh al labour-se a vo kavet en ul levr 94 pajenn, kinniget sklaer, e c'heller mont ennañ evit ar brezhoneg pa dre ar galleg, emañ a kava al levraouegerien, al levraouegourien pa ar re a bij d'hañ al levrioù hag al lenner hepmuñ, 550 termen bennak a seurt gant "Lizheradur gris", "Luchskeudennauveg" pe "Pladenn archañ"...

Les 1 000 premiers mots en breton

par Lukian Kergoat

Publié pour la première fois en 1979 cette troisième édition bretonne revue, augmentée et corrigée permet de manière attrayante de découvrir le vocabulaire fondamental du breton. L'ouvrage dans sa forme renouvelée prend en compte les nouveaux objets qui ont fait leur apparition ces dernières années. Il reflète les nouveaux comportements et activités de la vie quotidienne. Plus de 1 000 mots y sont représentés par des dessins et regroupés par thèmes (la maison, le jardin, la rue, la campagne, la mer, le sport, ...).

Prix public : 95 F. 66 pages illustrations couleurs. Vendu par correspondance aux Ed. Skol An Emnav, 8 rue Hoche, 35000 Roazhon/Rennes. Tél. 99.38.75.83. Fax 99.63.82.28

Vocabulaire breton des bibliothèques.

TermBret, centre de terminologie pour la langue bretonne fonctionnant au sein du Service de la Langue Bretonne de l'Institut Culturel de Bretagne, s'est penché sur le vocabulaire des bibliothèques. C'est le fruit de ce travail que l'on trouvera dans un ouvrage de 84 pages, présenté clairement, avec une entrée possible soit par le breton, soit par le français. Pour se procurer cet ouvrage il suffit d'adresser un chèque de 40 F. (franco de port) à l'Institut Culturel de Bretagne, 1 rue Raoul Ponchon, 35069 Rennes Cedex.



délégation d'Emgann en Euskadi.

À Bernao, du 29 juillet au 2 août, se sont tenues des conférences-débats sur le thème des luttes de libération nationale et sociale. Ces conférences ont été l'occasion pour les Basques d'exposer et d'expliquer les différents aspects de l'Alternative Démocratique proposée par l'ETA à l'Etat espagnol en avril 1995.

Cette alternative nouvelle nécessite d'abord la reconnaissance du peuple basque par l'Etat espagnol ainsi que son droit à l'autodétermination et l'unité territoriale d'Euskal Herria. Il s'agit, de la part de l'ensemble de la gauche abertzale, d'une recherche de confrontation démocratique en faveur de l'expression des Basques et finalement de l'indépendance.

Ainsi, en avril 1995, l'ETA proposait la paix à l'Etat espagnol par l'intermédiaire de l'Alternative Démocratique dont le but est aussi d'instaurer un réel débat interne et démocratique. Il s'agit d'une réactualisation de l'alternative déjà proposée par KAS il y a une vingtaine d'années et qui entend poser le débat à deux niveaux : l'un entre l'Etat espagnol et l'ETA, l'autre au sein de la population basque.

Mais la proposition ainsi faite exige quelques conditions, préalables à toute négociation. Tout d'abord, l'Etat espagnol doit officiellement reconnaître le peuple basque et bien entendu son droit à l'autodétermination. Ce droit fondamental dont chaque peuple en principe dispose, ce droit est bafoué au nom d'une unité arbitraire et illégitime. Alors qu'il apparaît évident qu'un peuple ait la possibilité de s'exprimer sur son devenir et d'en décider lui-même les orientations, il faut lutter pour que ce droit soit effectivement reconnu et mis en application.

On nous dira que des déclarations internationales, universelles respectent les peuples et leur droit à disposer d'eux-mêmes, mais la réalité est différente et ces levées n'ont qu'une valeur symbolique car aucun Etat n'osa de les appliquer, par peur de perdre ce que l'on nomme la "puissance", la domination qui fait imposer des décisions aux hommes, dominés par cet esprit. Les Bretons, au même titre que tous les autres peuples et notamment les Basques, ont droit à l'autodétermination mais puisque l'Etat français se refuse à nous considé-

rer comme un peuple, qui se doit d'être souverain, le droit de choisir notre avenir ne nous est pas laissé. Et quand bien même il faudrait que l'on permette aux Bretons de se connaître, de connaître leur pays, leur histoire... mais l'esprit républicain français est tout autre et c'est donc à nous, Bretons, d'effectuer cette recherche et cette connaissance.

De plus, si le peuple doit s'exprimer, il doit le faire dans son intégralité et c'est pourquoi l'ETA revendique l'unité territoriale du Pays Basque. C'est d'ailleurs l'une des conditions posées avant d'engager des pourparlers de paix avec Madrid. L'Etat espagnol doit pouvoir envisager le rattachement de la Navarre, historiquement basque, au Pays Basque sud qui se réunirait avec la partie Nord constituée par le Labourd, la Basse-Navarre et la Soule, dépendant de l'administration française. L'Etat français exerce d'ailleurs la même logique d'oppression que son voisin espagnol en imposant des découpages administratifs absurdes. De chaque côté des Pyrénées, on ampute les pays. On ampute la Bretagne en refusant de considérer la Loire-Atlantique comme bretonne, alors qu'historiquement, culturellement, elle est bretonne et Nantes et son histoire en sont un témoignage criant. Ces découpages actuels, en Bretagne ou en Euskadi, portent atteinte à l'identité culturelle de ces deux pays, que l'on tente d'affaiblir par ce biais.

Mais, en Euskadi, le cadre répressif actuel pose un autre problème, celui des prisonniers politiques qui doivent participer à la consultation démocratique au même titre que les autres Basques. L'amnistie générale est le seul moyen de résoudre cette difficulté et de modifier le climat répressif. Nombreux sont ceux qui, au Pays Basque, soutiennent cette initiative et protestent contre les conditions d'arrestation et de détention. D'autant plus que les prisonniers politiques basques sont victimes de législations et de traitements spéciaux. Nombre de plaintes pour tortures ont été déposées alors que l'Etat français continue de livrer des militants basques aux autorités espagnoles, sans même qu'elles en aient fait la demande... relations diplomatiques, coopération des

services de police, lutte anti-terroriste ? En tout cas, c'est vrai "L'Espagne torture, la France collabore". Les prisonniers politiques se voient également dispersés dans l'Etat espagnol mais aussi français ainsi que dans d'autres Etats d'Europe et d'Amérique Latine. Et il est difficile de connaître les conditions de détention de ces hommes et femmes dont les possibilités de communication avec l'extérieur, les familles ou les avocats, sont parfois très faibles. Parallèlement, aux demandes d'amnistie, la population basque et notamment des associations de familles de prisonniers, des comités de soutien et de recherche se mobilisent pour obtenir le rapatriement et le rassemblement des prisonniers politiques qui sont environ 600 actuellement.

En définitive, l'ETA annonce un cessez-le-feu si l'Etat espagnol accepte de discuter les problèmes posés et laisse la confrontation démocratique s'exercer dans les conditions proposées et sans intervention possible des forces armées espagnoles. L'Etat espagnol devra accepter le résultat de la consultation générale et il ne pourra s'exprimer que sur quelques points comme la reconnaissance du peuple basque, l'unité territoriale mais Madrid ne doit pas avoir de responsabilités quant à l'Euskara (la langue basque), ni à propos de l'aménagement interne d'Euskal Herria, pas plus qu'en ce qui concerne les relations ou les orientations économiques. C'est aux Basques de débattre de sujets tels que la délimitation, l'organisation institutionnelle... Et l'objectif de négociations entre l'Etat espagnol et l'ETA est la reconnaissance du peuple basque mais les grandes décisions doivent être prises par la société basque. Tel est le souhait de la gauche abertzale et d'une part importante de la population basque en général.

A l'heure actuelle, l'Etat espagnol n'a pas encore donné de réponse officielle mais la continuité de la répression en Euskadi est un signe qui énonciateur de l'absence de volonté de Madrid. Les rencontres médiatisées de Chirac et Aznar mettent en avant la coopération intensifiée des services de police et la répression s'accroît, la résistance de la gauche abertzale s'organise et se mobilise en conséquence pour une libération nationale et aussi sociale.

Pour Emgann, la délégation envoyée au Pays Basque

"Fernandez, l'homme qui veut être basque".

Ancien entraîneur du Paris Saint-Germain, Luis Fernandez né en France de parents andalous, vient de rejoindre l'équipe de l'Atlético de Bilbao. Si l'on en croit les propos qu'il a tenus au journal sportif français "L'Equipe" (30 août 96), Luis Fernandez n'a qu'un souhait : "Etre basque". On lui a dit à son arrivée : "Ici il est de tradition que l'entraîneur soit basque ou étranger. Mais surtout pas espagnol. Et tous les joueurs de l'Atlético sont basques". Ici, explique-t-il à "L'Equipe", tout est basque. De sang ou de culture. S'adapter, c'est être adopté. Luis a appris à saluer l'ikurri, le drapeau basque et s'est mis à apprendre l'Euskara.



14 Emgann/Combat breton n° 130

Les Basques en lutte pour la paix.

Le 26 avril 1996, l'ETA en rendant publique le manifeste de "l'Alternative démocratique", présentait l'initiative d'orienter le conflit basco-espagnol vers une solution politique. Dans un fascicule d'une dizaine de pages, l'organisation armée basque expose les conditions minimales devant être acceptées par l'Etat espagnol avant l'annonce d'un cessez-le-feu. La reconnaissance d'Euskal Herria, reconnaissance du droit à l'autodétermination et à l'unité du territoire national, le respect du droit au processus démocratique qui s'ouvrira en Euskal Herria, l'ETA souhaite l'implication de l'ensemble de la société basque dans ce processus. Celle-ci devra débattre des délais, options, méthode et formulation du droit à l'autodétermination. Langue, organisation économique, éducation, libertés publiques, rôle de l'armée (y compris sa propre disparition) doivent être abordés sans cadre limitatif pré-établi.

De telles revendications semblent bien sûres à avaler par un Etat espagnol qui a déjà du mal à se débarrasser de ses tares franquistes. Mais si celui-ci souhaitait également la paix, la moindre des choses est d'écouter et de faire une contre-proposition, laissant ainsi une porte ouverte aux négociations. En bon état colonisateur qui se respecte, il répondra enfin de non recevoir par une répression sur ceux qui ont osé divulguer cette proposition de paix, les militants du parti indépendantiste Herri Batasuna. Dans un premier temps, Jon Idigoras, porte-parole du parti est arrêté et incarcéré pendant quatre mois. Les principaux dirigeants d'HB risquent bientôt le même sort. Le message est clair. L'Etat espagnol ne veut pas la paix.

Fort du soutien inconditionnel de la France, l'Espagne entend régler le "problème basque" par la force. Habitué depuis des siècles à s'imposer de manière violente, ce vieux système espère durer de la sorte. Mais vieux système il est et la force basque, militairement inférieure, est dans une jeunesse qui s'organise en l'occurrence dans Jarri, mouvement prônant le sabotage, l'insoumission et soutenant l'ETA. Jarri qui compte plus de 2 000 militants a connu un essor fulgurant en 5 ans. Y sont considérés les militant(e)s les jeunes ayant suivi un stage de formation, chose impensable chez nous en Bretagne, n'est-ce pas ?

La répression policière s'accroissant, la gauche nationaliste se radicalise, la paix en Euskadi n'est pas pour demain. Certains bons penseurs du mouvement régionaliste breton peuvent d'avance préparer leurs communiqués moralistes d'indignation. Continuons-ils d'oublier de préciser qu'une proposition de paix a été faite ? Les interventions des basques lors des rencontres internationales de Bernao étaient principalement axées sur l'Alternative démocratique malgré les menaces d'incarcération. Décidés à lutter, les basques veulent la paix. Les médias n'en parlent pas, qu'on se le dise.

Houarnev



Autonomie ou indépendance ?

La complexité de la question basque réside dans la solution tronquée mise en œuvre pour la résoudre : l'autonomie. Certes, elle fut désirée par le peuple basque. Malheureusement elle s'est révélée être à l'opposé des espoirs qu'elle avait suscités. Face aux volontés des Basques de prendre le contrôle de leur avenir, l'autonomie accordée a renforcé leur rattachement à l'Espagne. En effet, cette autonomie (limitée territorialement car elle n'engloba pas l'ensemble du Pays Basque) ne fut qu'une région d'Espagne (et par là même une région d'Europe) qui à ce titre n'a que peu d'emprise sur son avenir. De plus, les structures sociales n'ont pas évolué. A la tête de cette région, se trouve une large partie de la bourgeoisie basque qui s'exprime au sein du P.N.V. (parti nationaliste basque). Le P.N.V. a la main basse sur la réalité du pouvoir. Cette bourgeoisie ne cherche en aucun cas à développer la société basque ni même un embryon d'Etat basque, mais seulement le développement de ses propres intérêts (économiques, politiques et financiers). L'origine de cette bourgeoisie explique la politique pro-espagnole menée par les autorités autonomes basques (entendez le P.N.V.) : politique de rebasquisation inexistante, répression des mouvements sociaux, répression des mouvements nationalistes de gauche (la police autonome sert de mise en scène au P.N.V.). L'autonomie n'a donc eu pour effet que d'asseoir le pouvoir d'une bourgeoisie basque qui depuis longtemps le réclamait.

Et la société basque ? Une grande partie reste en marge. Le taux de chômage frôle par endroits les 25% (la jeunesse basque est particulièrement touchée), une crise démographique relayée par une lutte des classes (et peut-être bientôt en guerre civile). Toute cette fraction de la population place ses espérances dans la gauche abertzale (extrême gauche révolutionnaire) à laquelle appartient Herri Batasuna. Cette tendance politique inclut dans son programme une redéfinition de la société et de ses valeurs (elle prône une société basée sur la solidarité et la justice sociale) et l'indépendance totale d'Euskal Herria (Pays Basque). L'indépendance permettrait enfin au Basque d'être maître de leur politique ainsi que de leur économie, ceci pour les intérêts du pays et non plus pour ceux du capital. La solution proposée est donc une prise en charge de l'avenir des Basques par les Basques.

La situation en Euskal Herria résulte de cette lutte entre ces deux systèmes politiques. La question de l'autonomie doit être posée. Il est évident que la bourgeoisie française ne cherche que ses propres intérêts et non ceux du pays. A part quelques miettes qui seraient récoltées pour maintenir l'illusion d'un changement et d'une nouvelle liberté, rien de concret pour le pays ne viendrait le jour. Le parallèle doit être fait entre le Pays Basque et la Bretagne : l'avenir ne passera que par une solution globale comprenant l'indépendance et un changement dans la société.

H.Y.

Policier fasciste démasqué à Bayonne.

Le samedi 3 août à Bayonne, lors de la manifestation organisée pour dénoncer les mauvais traitements et la torture subis par 3 militants présumés d'ETA (infiltrés par le RAID et les forces de police parisiennes), plusieurs manifestant(e)s ont reconnu et encadré le sous-brigadier Jean-Marie S., photographe attitré du ministère de l'Intérieur et membre du Front National.

Tout comme le 7 juin dernier, lors de l'exposition de déportés(e)s politiques basques de la cathédrale de Bayonne, ce même Jean-Marie S. photographiait de manière très insistante les militant(e)s. Ce samedi 3 août, il a remis ses injonctions de plusieurs manifestants de quitter les lieux, cet idiot a prêté l'air du zèle en continuant sa sale besogne de photographe-flic.

Il s'est alors fait encadrer et son sac, contenant le journal National-Hédo, un appareil photo + pellicules, un brassard réversible "police / presse", son portefeuille, lui a été saisi. Un parfait militant fasciste était démasqué, une fois de plus, dans l'appareil policier français.

peux pas être à la fois arabe et berbère"

Interview de Mabrouk Ferkal, président du Congrès Mondial Amazigh.

M.F. : Le Festival de Douarnez qui était consacré en 1984 au peuple berbère a permis justement de se retrouver. C'était la première fois qu'il y avait de Berbères venus de plusieurs pays comme le Mali, le Niger, le Maroc, l'Algérie et même de la diaspora ont pu se rencontrer pour débattre de la question berbère. Cette rencontre nous a permis de réfléchir sur la possibilité de nous organiser. C'est à Douarnez que l'idée d'un Congrès Mondial Amazigh s'est formalisée réellement. On a décidé, deux ans après, d'organiser le congrès. C'était donc un événement très important en ce sens que pour la première fois des Kabyles, des Touaregs, des Chénou, des Chouli et des Rifains se sont réunis.

C.B. : Est-ce que cette rencontre de Douarnez avait eu à l'époque des échos dans les états concernés par la question berbère ?

M.F. : Il n'y a pas eu de réaction directe de la part des gouvernements. Mais Douarnez a maintenant sa place comme étape importante pour le mouvement berbère. C'est là que la première déclaration commune de plusieurs associations berbères a eu lieu.

C.B. : Quelle est la représentativité de Congrès Mondial Amazigh ?

M.F. : Pour le peuple berbère dans sa totalité, la seule organisation qui le représente et qui fonctionne vraiment, c'est bien le Congrès Mondial Amazigh. C'est la première organisation internationale berbère. Peut-on parler d'organisation légitime ? On ne peut pas se prononcer tant qu'on n'a pas l'adhésion de la majorité des mouvements. C'est le temps et l'activité qui le montrera. Mais on a en face de nous des gouvernements qui feront tout pour nous casser.

C.B. : Ce n'est pas qu'une affaire de Berbères émigrés en ce sens que le Congrès est structuré au sein des états concernés ?

M.F. : C'est une organisation qui a surtout comme objectif de regrouper les Berbères de Berbérie et de faire des choses en Berbérie, mais sans ignorer l'apport de l'émigration berbère. C'est pourquoi le pré-congrès a été organisé en France (en septembre 95 en Lozère), car chez nous les états ne permettent jamais de telles rencontres.

C.B. : Depuis la création du Congrès Mondial Amazigh beaucoup d'événements se sont produits, en Algérie surtout. Quelles en ont été les répercussions pour vous ?

M.F. : Au moment où nous nous réunissions à Douarnez, le Roi du Maroc avait annoncé qu'il promettait l'enseignement du berbère dans les écoles marocaines. Ce qui n'a pas été réalisé, bien sûr ! L'objectif était simplement de calmer les esprits après les manifestations (à Goumima) qui avaient mobilisé énormément de monde. Quelques mois plus tard avait été organisé le boycott scolaire en Kabylie. Tous les enfants de Kabylie avaient boycotté l'école pendant un an en Algérie. C'était une première. Dans le monde ça ne s'est jamais fait. Cette mobilisation de Kabylie a suscité des réactions du gouvernement qui a fait soit-disant quelque

chose pour les Berbères. Ce gouvernement a en fait mis en place un Haut Commissariat à l'Amazighité qui est chargé d'organiser l'enseignement du berbère dans les écoles algériennes. Cette structure, un an après, n'a pas un bilan fameux. Certes le berbère n'est plus tabou. On peut parler de berbère dans les journaux et les écoles. C'est vrai, mais concrètement ça n'a apporté beaucoup de choses. Nous, nous demandons que le berbère soit enseigné au même titre que les autres langues. De la part du gouvernement algérien, il ne s'agit pas d'une initiative électorale mise en place quelques mois avant les élections présidentielles. Mais on peut dire que la question berbère connaît un nouveau développement en Algérie.

C.B. : A l'époque, le F.I.S. ne s'attaquait pas au mouvement berbère. Qu'en est-il aujourd'hui ?

M.F. : Officiellement le F.I.S. ne s'est jamais attaqué au mouvement berbère. Mais on sait très bien que le F.I.S. et les partisans du pouvoir actuel animés par l'idéologie arabo-musulmane sont fondamentalement contre le Berbère.

C.B. : Des gens comme Hocine Ait Ahmed (F.F.S.) ou Saïd Sadi (R.C.D.) ne sont pas pour vous des représentants du peuple berbère ?

M.F. : Non, car ils revendiquent leur appartenance à des mouvements "nationaux" algériens ou marocains. Quand ils définissent, par exemple, l'identité algérienne ils disent qu'elle est basée sur l'arabité, l'islamité et la berbérarité. Tandis que nous, nous disons que nous sommes des Berbères, rien que des Berbères, que l'islam est une affaire individuelle qu'on ne peut pas imposer à tous. Pour l'arabité, je crois que ça ne peut pas se conjuguer en Afrique du Nord. Moi, je ne peux pas être arabe et Berbère en même temps. Comme je suis berbère je l'assume. Nos hommes politiques aujourd'hui n'assument pas leur berbérarité. Cela dit, il n'est pas question de nier l'apport des autres cultures et régions qui ont existé ou existent encore en Afrique du Nord. Ce que cela sont les Puniques, les Juifs, les Romains, les Byzantins, les Turcs, les Vandales, les Espagnols et les Français... Ça fait partie de la richesse de notre culture mais le fondement de notre identité est berbère.

C.B. : La situation des Berbères a-t-elle évolué dans les autres états : Mali, Niger, Libye, Tunisie.

M.F. : Au sud les Touaregs souffrent d'un véritable génocide. Au Niger et au Mali on élime des gens tout simplement parce qu'ils sont Touareg et qu'ils ont la peau blanche. Ceux qui ont la peau blanche, ce sont les Berbères. Et la communauté internationale se tait. Pour



Enfants Touaregs

la Tunisie et la Libye, c'est autre chose. En Tunisie il y a actuellement très peu de berbérophones, donc pas de conscience forte et par conséquent pas de répression. En Libye, les Berbères souffrent beaucoup parce qu'ils n'ont pas le droit d'utiliser le berbère dans la vie publique et administrative. Mais faute de pouvoir communiquer, on a très peu d'informations en sachant que la répression est forte.

Autre situation : les îles Canaries. Les Canariens sont complètement hispanisés, mais il existe un mouvement revendicatif de la communauté berbère qui commence à prendre de l'importance. Les Canariens avaient par exemple des représentants au pré-congrès et ils veulent que le prochain Congrès Mondial Amazigh se tienne aux îles Canaries.

C.B. : Pour revenir à Douarnez et au festival de cinéma consacré aux communautés immigrées, qu'en attendez-vous et qu'attendez-vous des Bretons ?

M.F. : Le fait que les Bretons pensent à faire un tel festival consacré aux peuples minorisés, c'est déjà très important. Nous sommes vraiment touchés de voir qu'un autre peuple pense à nous, Berbères, et nous ne savons pas comment exprimer notre reconnaissance aux organisateurs bretons. Mais nous n'avons pas à attendre des Bretons plus que de nous donner cette possibilité de nous rencontrer déjà entre nous et entre autres peuples minorisés. C'est déjà beaucoup. J'avoue que le Festival de Douarnez nous a beaucoup apporté, à nous, Berbères.

C.B. : La cause berbère progresse ?

M.F. : Bien sûr. Surtout ces derniers temps. Même en Algérie où, si les Berbères veulent enseigner le berbère ils peuvent le faire. On pourrait imiter en cela l'exemple breton des écoles Diwan. Le mouvement a avancé en deux ans avec la mise en place de ce Congrès Mondial. L'espoir existe.

* F.F.S. : Front de Forces Socialistes. R.C.D. : Rassemblement pour la Culture et la Démocratie
Congrès Mondial Amazigh - 47 rue Bénard, 75014 Paris (France) tél. 45 45 79 76 - fax 45 43 35 28

Touaregs : ethnocide sous s

La situation des Touaregs du Mali et du Niger a brutalement dégénéré aux cours de ces dernières années. Des centaines de civils sont froidement abattus par les membres des forces armées du Mali et du Niger. Après les menaces de sécheresse et de la famine endémique, il semble bien que les populations touaregues soient menacées de disparition par les militaires et les milices récemment constituées au sein de l'ethnie Songhai, qui se proposent d'expulser voire exterminer les Touaregs de l'Azawad. Ce génocide programmé est comme protégé par le mur de silence qui l'entoure.

Pendant les années soixante-dix et quatre-vingt, on a laissé à la sécheresse persistante le soin de provoquer la paupérisation totale des nomades touaregs par la disparition de leur principale richesse, à savoir leurs troupeaux. Parallèlement à cet amenuisement des bases matérielles de cette société, le pouvoir central provoquait une marginalisation plus en plus poussée de cette communauté en amenant ses membres à être réduits au statut d'assistés dans les bidonvilles entourant les centres urbains ou à celui d'exilés.

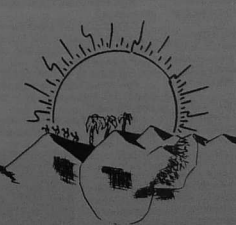
La révolte qui s'ensuit, surtout au sein de la jeunesse, amena une radicalisation rapide des différentes composantes de cette société face à un pouvoir central de plus en plus perçu de manière négative. La phase d'affinement et de généralisation d'une conscience politique reposant sur la défense des intérêts de la communauté touaregue déboucha rapidement sur la nécessité d'organisation politico-militaire. Ce passage à la violence est justifié par les acteurs touaregs comme ultime moyen pour attirer l'attention sur leur situation catastrophique suite à la marginalisation et au mépris dont fait preuve le pouvoir central à leur égard.

Mais l'exercice de cette violence qui amène un conflit armé entre Touaregs et le pouvoir central provoque une situation de plus en plus dramatique pour les populations civiles complètement désarmées devant les opérations de représailles engagées par les forces armées des deux pays. De plus, l'identification des combattants touaregs comme "bandites" et de leur mouvement comme "rébellion" par le pouvoir central montre à quel point les Touaregs sont méprisés puisque leur combat ne saurait avoir, aux yeux des dirigeants politiques, une quelconque légitimité : les bons touaregs doivent accepter en silence que leur disparition se fasse par assimilation ou inaction.

Rappelons brièvement que les Touaregs sont les descendants des Berbères nomades qui - il y a de cela plus de quinze siècles - ont essaimé dans l'ensemble du Sahara. Leurs migrations sur ces vastes espaces les ont amenés jusqu'au fleuve Niger. Progressivement se sont mises en place des confédérations structurées et organisées en unités politiques homogènes. Cependant, malgré leur dispersion sur des espaces aussi vastes, les différentes unités politiques (certainement grâce à la mobilité de leurs membres qui

maintient la permanence des liens sociaux et culturels entre unités) restèrent structurées à partir du même modèle général propre à l'ensemble des Touaregs. La diversité touaregue est inscrite dans une profonde identité qui recouvre à la fois la langue, la mémoire collective, les pratiques socio-économiques, la hiérarchie sociale, la culture matérielle... Et ce sont tous ces éléments combinés qui font que l'ensemble des espaces occupés par les différents unités touaregues portent la marque du même mode de vie, de la même culture et, pour revenir à la période actuelle, du même destin.

Une communauté de destin découlant des transformations induites par la présence coloniale qui a profondément marqué, durant la première moitié du XX^e siècle, la société touaregue. Sans reprendre ici, dans le détail, des aspects connus, rappelons que le problème essentiel concerne l'espace sur lequel vivent les Touaregs. La présence coloniale a provoqué un découpage territorial de l'espace



commun aux Touaregs qui se retrouvent répartis dans plusieurs Etats, tous acquis à la même mystique unitariste. Au lieu de prendre en compte la diversité réelle des situations sur le terrain, les dirigeants de ces Etats continuent à développer la même logique de l'Etat unitaire qui cède son propre territoire et se croit permis au nom d'un ne sait quel droit de pratiquer la politique de son choix.

Dans un tel contexte, les Touaregs (comme d'autres peuples vivant une situation identique dans le monde) sont réduits à une équation extrêmement simple : disparition ou réagir. Et les réactions sont imposées par la nature même des pouvoirs en place. Ainsi, les

dirigeants nigériens cherchent-ils à convaincre, aux qui écrivait par exemple :

... Notre constitution contient des dispositions hardies qui font de notre démocratie l'une des plus avancées dans le monde... ajoutant "... dans un tel cadre... il n'est pas besoin de recourir aux armes. (in Positions et Propositions du Gouvernement du Niger). Comment croire un seul instant à de telles pétitions de principe lorsque l'on sait - simple exemple parmi d'autres - que même les dons alimentaires envoyés par les organisations humanitaires internationales pour secourir les populations nomades affamées durant les périodes de sécheresse, sont détournés et revendus par les fonctionnaires de cette même "démocratie". Et comment croire aux possibilités d'instauration d'un libre débat démocratique lorsque des civils désarmés sont abattus par les soldats et officiers de l'armée républicaine au seul motif qu'ils sont Touaregs ? Lorsque le plus élémentaire des droits de tout individu, le droit à la vie, n'est pas respecté et garanti.

Il y a, tout à la fois, un cynisme révoltant et une incapacité profonde à régler des problèmes réels chez tous les dirigeants de cette région, confrontés à la même question : la survie d'un peuple doit-elle être sacrifiée sur l'autel des principes abstraits auxquels s'accrochent des minorités au pouvoir. Et dans ce cas, le devoir historique de ce peuple qui veut vivre n'est-il pas de résister ?

Cette résistance se paie actuellement par des massacres collectifs, un déchaînement de violence et un refus catégorique de reconnaissance que ne dénoncent que quelques organisations humanitaires. Pourquoi ce silence ? La communauté mondiale et d'abord les Etats les plus puissants sont-ils à ce point moins uniquement par des calculs géo-stratégiques, qu'à chaque fois qu'un paisible campement touareg est mitraillé au petit matin par des bâteaux "rouges", les cris de douleur et de détresse des femmes, enfants et vieillards soient étouffés par l'indifférence générale ?

La situation vécue par les Touaregs évolue dangereusement puisque leur face à face tragique avec les Etats de la région vient d'être compliqué par l'apparition au nord du Mali de l'organisation dite "Ganda Koy". L'argumentation des Songhai de "Ganda Koy" est extrêmement simple : les Touaregs sont des blancs venus de la mer pour occuper par la force ces espaces noirs. Il n'y a aucune place pour eux, ils doivent retourner à leur mer.

Ce type d'argumentation corrompt totalement le débat et passage de futurs massacres menés au nom de la purification ethnique. Toujours dans l'indifférence générale ?

(Extraits de Ass-a n° 2-3, mars 1995)

Lizhiri

Combateur de la langue, mais combatif de l'histoire.

Deuxième fois que Glenmor nous a rappelé qu'il faut se souvenir de l'histoire, au moins tout autant que de la langue.

Et c'est au nom de l'histoire de la Bretagne qu'un comité pour la visite du Pape appelle les Bretons, chrétiens ou non, à venir à Sainte Anne.

Insolite la religion dans l'histoire, et non dans l'éternité divine, c'est bien. Mais vouloir inscrire l'histoire religieuse bretonne dans la ligne papale, c'est refuser tout un passé, et choisir tout un présent.

Pour prendre quelques exemples, c'est bien en appuyant sur la hiérarchie de l'église gallo-romaine que Mérovingiens et Carolingiens ont installé leur pou-

voir sur la Gaule et tenté de dominer la Bretagne. La IIIème République ne s'y était pas trompée, qui privilégiait l'histoire du Vase de Soissons plutôt que le baptême de Reims.

De même, après la Révê de des Bonobou Ruz, c'est bien l'armée pontificale des missionnaires, conduite par le Jésuite Du Maunoir, qui a soutenu l'armée de Louis XIV pour dresser les Bretons à craindre Dieu et le Roi.

L'Eglise Romaine a toujours lutté contre la spiritualité celtique et bretonne ; Pélagé revendiquait la responsabilité individuelle, face au dogme du péché originel ; hérétique, Pélagé le libertaire !

Abélard ne voulait pas voir Dieu ailleurs que partout dans les choses ; condamné, condamné deux fois, Abélard le panthéiste a condamné aussi Lamenais, social et libéral au XIXème siècle !

L'histoire nous rappelle cette mise au pas perpétuelle ; elle devrait nous rappeler aussi qu'à Sainte

Anne, c'est sans doute une autre très vieille divinité celtique de la fécondité que l'Eglise a marquée d'une croix, et écrasé sous une basilique, pour l'annexer au panthéon chrétien.

Il y a des membres que l'on abat, d'autres que l'on christianise... récupération... récupération... Il est vrai que, contre la République, l'Eglise s'est bretonnée, et alors la Bretagne s'est christianisée - mais, avec Glenmor, que les fils parodient à leurs pères ! - car cela, c'était pour dire non à la liberté et à la laïcité. Et c'est bien celles-ci qui sont aujourd'hui menacées dans la nouvelle Alliance de la Vê et de la papauté, alliance qui continue celle du trône et de l'autel.

En latin, en français ou en breton... la condamnation du préservatif, de l'avortement, ou même de "Monsieur Galliot", reste une condamnation, la face la plus noire de l'histoire.

André DANIEL

Rendez-vous à Ste Anne d'Auray !

Monsieur, j'ai lu dans votre revue "Combat Breton", quelques articles désobligeants sur la venue du pape en Bretagne. Cela semble vous déran-

ger à Sainte Anne d'Auray et prononce - éventuellement - quelques mots en breton. Pourtant, ce voyage et ces paroles auront, à mon avis, des répercussions bien plus grandes que vous ne l'imaginez.

Vos amis socialistes au pouvoir à Paris, qu'ont-ils fait pour votre langue, pour votre émancipation politique ? Rien. Ce sont presque tous des Jacobins

ultra-nationalistes qui se moquent de vous. Leurs motifs ont tout mis en œuvre depuis un siècle pour faire oublier le breton à nos enfants, et avec l'aide

puissante de l'administration française et des médias, ils ont quasiment réussi. Je me promène beaucoup en Bretagne depuis bien des décades, et j'y entends parler

français bien entendu, allemand, flamand, japonais peut-être, mais breton jamais. Ou bien il faut avoir l'oreille bien fine - les locuteurs bretonnants du fond des campagnes ou de la côte parlent toujours très bas (ont-ils honte ?) et passent au français dès qu'ils se croient espionnés.

J'admire Dwan et tous les établissements, laïcs ou catholiques, qui enseignent le breton à la jeunesse de votre pays. Mais croyez-moi, ils auront beaucoup de mal à remonter la pente.

Parlez haut et fort votre langue dans vos villes (et ailleurs), et sans complexe, comme par exemple les Catalans ou les Basques d'Espagne. Et surtout, ne craignez rien de la venue du pape, il ne vous mangera pas (vous, vous bouffez du curé depuis deux cents ans, je le sais, mais vous rendez votre temple et avec l'aide de Dieu, il fera plus de bien à la Bretagne que toute votre trépis propagandiste Sokalour.

Bien à vous tout de même, et à bientôt, à Sainte Anne d'Auray ! Yves BOMAZ 92103 Boulogne-Billancourt

"De la difficulté d'être une femme militante"

Ce n'est une révélation pour personne : les femmes investies dans le militantisme politique sont peu nombreuses en Bretagne, à la différence du milieu associatif local.

Plus concrètement, au sein d'Emgann, nous constatons parmi les nouvelles adhésions, une présence féminine plus importante. A cette occasion le débat sur la position des femmes dans le militantisme breton est relancé. Vous avez tous et toutes pu remarquer au cours de réunions, manifestations, la disproportion flagrante entre le nombre d'hommes et de femmes présents. Il en va de même pour les prises de parole. Surait-ce parce que les femmes ne sont pas intéressées ? Ou elles n'ont rien à dire ? Quelles ne pensent pas ?

Plus concrètement, au sein d'Emgann, nous constatons parmi les nouvelles adhésions, une présence féminine plus importante. A cette occasion le débat sur la position des femmes dans le militantisme breton est relancé. Vous avez tous et toutes pu remarquer au cours de réunions, manifestations, la disproportion flagrante entre le nombre d'hommes et de femmes présents. Il en va de même pour les prises de parole. Surait-ce parce que les femmes ne sont pas intéressées ? Ou elles n'ont rien à dire ? Quelles ne pensent pas ?

Comment sortir de l'impasse ? La réponse ne doit pas venir encore une fois des hommes seulement, mais plutôt d'une confrontation de témoignages et d'idées de la part des femmes et aussi des hommes.

Militant(e)s ou simple(s) lecteur(s) de Combat Breton, c'est ensemble que nous pourrions évoluer vers une libération nationale et aussi sociale. Alors, à vos papiers !

Pour Emgann - Marchad kaloneg !

Comment financer notre combat ?

En arrêtant de fumer...

Cher(e)s compatriotes, permettez-moi de bien vouloir vous offrir par ce qui va suivre, mais cette fois quelque peu saugrenu, au prime abord, est peut-être le salut futur de notre culture.

Dans tout combat, la "nerf de la guerre" c'est le financement.

Aussi, quand on voit, on entend nombre d'entre nous demander (plus exactement quémander) ceci, cela aux autorités compétentes pour la sauvegarde de notre culture, quelle désolation d'une telle attitude qui nous avilit tous, ardoine à la frus.

Savez-vous où est l'argent dont nous avons besoin ? Nous avons, combien fumons ? en moyenne c'est un paquet par jour, soit 10 F, soit sur une année de 3 650 F. Parmi nous combien boivent ? en moyenne un petit coup à 10 F aussi c'est encore sur une année de 3 650 F.

Parmi nous, combien jouent ? en moyenne une grille à 50 F par semaine soit en plus sur une année 2 600 F. Total : 9 900 F par année, pratiquement 10 000 F et ce sans exagérer outre mesure.

Nous avons donc un potentiel de 10 000 F par an et par personne. C'est-à-dire pour 1 000 militants un budget annuel renouvelable de 10 millions de francs. N'y arrivait-il que 100 000 volontaires sur les 3 millions de Bretons soit 3,3%, cela fait 1 MILLIARD DE FRANCS c'est à méditer.

A propos, notre ARGENT que nous jetons, où va-t-il pour l'instant ? sinon à engraisser notre ennemi.

Tabac = monopole de qui... ? Alcool taxé au profit de... ? Jeu, tout va à qui... ?

La rétro de pacotille (un sacro sacré à gagner), c'est créer une force de pression plus puissante qu'il n'y paraît, générant ainsi notre POUVOIR.

De plus se libérer physiquement de telles drogues (car elles n'ont d'autre effet que de nous rendre, même si légales) aura pour avantage de sortir de dépendances artistiques que mentales et de devenir des exemples pour nos générations futures.

Nous avons donc, cher(e)s compatriotes, l'ARGENT et le POUVOIR, et la santé en plus, c'est-à-dire tout pour réussir.

A nous de nous montrer capables de donner un avenir à notre culture. Le débat est ouvert. Ce ceux qui choisissent de payer cet impôt fiscal ne viennent pas se plaindre car ils ne seront pas les seuls à le faire.

Un lecteur de Combat Breton

Kenavo Milig !



J'apprends avec ma profonde tristesse le décès de Glenmor, ce monument de la culture bretonne, l'état pour nous le porte-drapeau de la Bretagne insoumise. Son engagement politique pour défendre notre identité, dénoncer les abus de l'état français dans notre pays ont fait de lui l'éveilleur de conscience (expression empruntée à l'un de nos compatriotes).

Bécessine date de 1905 et les Bretons n'acceptent plus d'être considérés à l'image du personnage satirique comme des ruraux, un peu simplistes aux ordres d'une caste ou d'un état oppresseur. Glenmor demeura le chanteur engagé, consacré par les gouvernements français qui voyaient en lui un révolutionnaire, un contestataire qui véhiculait des idées subversives. Il a réveillé notre conscience nationale et prouvé que les ploucs avaient du coffre. Il était un précurseur de la vague identitaire bretonne on lui doit aussi d'avoir entretenu dans son sillage un grand nombre de bardes, poètes, chanteurs qui pérennisent son action. J'ai souvent ressenti de fortes émotions en l'écouter chanter la Bretagne et les Bretons, mais l'annonce de sa disparition m'a noué la gorge. Kenavo Milig.

J.R. FAVENNEC

Anniversaire de la Bataille de St Aubin-du-Cormier.

C'est le dimanche 23 juillet, au lieu de "La Rencontre" qui s'est déroulée la cérémonie d'anniversaire de la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier qui eut lieu le 23 juillet 1488 entre l'armée du duc de Bretagne François II et celle du roi de France Charles VIII.

Cette journée fut l'une des plus tristement mémorable pour la Bretagne, puisque celle-ci perdait non seulement une bataille, mais aussi, mais surtout son indépendance.

Défaita de Saint-Aubin-du-Cormier, mariage forcé d'Anne de Bretagne avec son ennemi Charles VIII, puis en 1532 le traité de Madrid achève et entérine, liées à d'autres en quelques mois les douloureuses étapes de ce qu'on a appelé et qui qu'une annexion du plus facile par le plus fort.

La manifestation débute par des airs de commémorés sonnés par R. Stiphan et P.Y. Le Goff. Avant et après la messe célébrée par le père prieur Brand, Lohr Camus, président du "Kont Brezh-Skoazell Breton 845" ont la parole, après le rapatrié du nom des disparus au cours des derniers mois - Yann Boulesse du Bourg et Muelien Morvan, furent évoqués les luttes incassantes, passées et présentes, des Bretons pour la défense de leur langue, de leur culture, de leur histoire, face au pouvoir français toujours hostile aux caractères particuliers des peuples de l'hexagone.

Cette attention se poursuivra par l'évocation de la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier en mettant clairement l'accent sur les circonstances historiques qui la précèdent. Puis ce discours sera terminé sur l'affirmation d'une quelconque ambiguïté.

- militant territorial de la Bretagne
-engagement de notre langue bretonne
-engagement de la véritable histoire de notre pays,
-affirmation d'appartenance nationale à notre Pays breton.

Koun Breizh

Skoazell Vreizh.

Chers compatriotes et amis, avec une certaine amertume, pour ne pas dire plus, j'ai découvert dans le n° 14 du Droit d'Aéle, un article à la page 4 intitulé "Débat" article tiré du journal "Courant Alternatif" signé de Gérard (Nantes) l'ère "Blanc Milig".

Je ne reviendrais pas sur l'histoire des actions de Skoazell Vreizh, Michel Hénaff en ayant résumé les principaux moments vécus par notre association depuis 1985. Depuis l'Affaire Hospitalelle Ben-Euskeg, nous constatons que l'une des plus de nos actions de Skoazell Vreizh, par des attaques médiatiques, boumées de menaces, nous amérioris savant dans quel but ? par qui est managées toutes ces attaques injurieuses, sans fondement, contraire à toute la vérité ? Skoazell Vreizh gère c'est sûr, mais qui ? les ennemis du peuple breton qui lui soufflent dans sa char, de notre que baloue, rucupé, embastillé, pour avoir commis "la crime" de ne pas accepter de se mettre à

Communiqué à l'attention de MM. les Avocats de France.

Dans plusieurs journaux français nous venons de faire paraître le texte reproduit ci-dessous concernant nos passeilles d'intervention pour le dépôt de Requêtes auprès de la Cour de Strasbourg.

Notre bureau de Consultants est constitué d'anciens magistrats d'O.N.G. (organisations non gouvernementales) et s'articule exclusivement aux problèmes de Droits de l'Homme, spécialement en retraite ou près de la retraite ne cherchant plus à travailler dans un bureau.

Notre bureau peut aussi travailler en liaison directe avec des Cabinets d'Avocats et de Juristes de tous Pays d'Europe.

Dans ce cas nos frais, librement car nous sommes des bénévoles sont facturés directement à nos correspondants Avocats après une évaluation de gré à gré.

L'étude de "faisabilité" est totalement gratuite et il n'y a des remboursements de frais que en cas de succès de l'acte. Dans ce cas, il serait demandé un forfait de FF 1.200, plus le remboursement de deux AR à Strasbourg, soit environ FF 3.000.

Dans la semaine (sauf période de Congés) il est donné un avis sur les chances d'aboutissement favorable d'une Requête.

Teste parti en février et mars 1996 dans la presse française. Vous pensez avoir subi un Déni de Justice, ou vous pensez qu'il a été porté atteinte à vos DROITS DE L'HOMME.

Dans l'un de ces cas n'oubliez pas qu'il existe une COUR EUROPEENNE au-dessus des Cours ou des Tribunaux dits "nationaux".

Renseignez-vous gratuitement par FAX, à l'attention de P. Kerza, Consultant "Droits de l'Homme" en G.B. au (1944) 15.34.85.67.10.

Si votre cause est jugée défendable et que vous désirez est acceptée, il vous sera soigneusement demandé une modestie participation aux frais, forfaitaire et fixe avant toute mission.

P.S. - Les Requêtes doivent impérativement être déposées en anglais ou en français et l'instruction à dossier est également suivie exclusivement dans l'une de ces deux langues.

A.U.A. SERVICES (Jersey) LIMITED
Cour européenne des Droits de l'Homme à F(67000) Strasbourg.

A bep seurt

GOULENN EMEZELAN / DEMANDE D'ADHESION
Vous voulez participer à la lutte du peuple breton, adhérez à EMGANN !
Fellout a ra deoc'h kemer perzh e stourm hor pobl, deuit e-barzh EMGANN !
Anv / Nom, Micher / Métier, Aga / Oad, Chomlec'h / Adresse, Tél / Pellg.
A remplir à votre convenance / Responit diouzh ho c'hoant
Da gas da / A envoyer à : EMGANN - BP 71 - 22022 Gwengamp Cedex
Emgann/Combat breton n° 130 19

Festival ABACAB. Fêtez le nouvel an celte à Nantes.

Bonne année ! Pour fêter le Nouvel An Celte (1er novembre), Abacab et l'Olympic présentent Fest-Noz System n° 2. 2 nuits de fête celtique. Les vendredis 1er et samedi 2 novembre, 19h à 23h30 à 4h du matin.

Sons of the desert (le vendredi 1er) : mélodies remarquables, telles sont et show déjanté pour des britanniques incassables qui ont invité l'rythme folk, une musique novatrice, novine et élégante.

Les gargouilles (le samedi 2) : médiéval et musqué, le trio mettra à disposition la tradition avec humour... Annonce châtive assurée !

Talar (le vendredi 1er) : la pêche et la convivialité de ce groupe nantais entraînent les pas vers la danse.

Best of Nazoed (le samedi 2) : pour la première fois, un super groupe avec une vingtaine de musiciens issus des groupes de fest-noz du Pays Nantais !

Hen wlad yma (le 2 soirs) : c'est-à-dire "Land of my mother" ou "La terre de mes mères" de l'ethnodance du Pays de Galles, de poles vos féminines sur des rythmes qui mêlent world et techno. Les Tropettes du Mozambique (les 2 soirs) : 12 luthiers bardes, les instruments du bagdadien sont et de l'insouciance afro-beat du funk avec des bombances !

Cabaret pommar surprise (les 2 soirs) : délire, humour, tradition, vieilles à nous, vidéos, potées, rigolos. Restauration bretonne : galettes, saucisses, châteaux, kouign-amann, corde pression, Bière Talem Du, etc.

L'Olympic, place Jean Macé, Nantes-Charlery, 50 F. Adhésions - Evénements - Chémères et Location - 100 F. Sur place - 60 F.

Je voudrais peu terminer, et pourtant j'aurais beaucoup d'autres choses à dire tant ma déception est grande, je voudrais terminer donc, par cette information connue de tous ceux qui militent depuis un certain temps : que dans les comités de soutien locaux, comités qui nous sont d'une grande aide, parmi les soutiens concrets qui perdurent depuis des années, il y a des membres de Skourm ar Brezhoneg, du Front contre les Pays de Loire, connaissance et ce qu'on appelle Gelaed et que les membres pourront continuer ou aucune amende n'a été payée, ou remboursée par Sk Vzh, "une erreur de plus...". Je terminerai en précisant que de nombreux membres de Skoazell Vreizh ont porté des comités de soutien, cela ne peut qu'être profitable à nos actions communes.

Amie à tous, et sachiez que malgré tout, nous continuerons notre devoir de solidarité envers les militants bretons qui subissent la répression. Gledoc'h evit Breizh. Per LOUËT Skoazell Vreizh, Feunteun Weon, 3 rue Aristide Briand, 44350 Guérande-Bzh.

*E-dibenn
miz
gwengolo.*

1976-1996.

Ho pet sonj
eus Yann Kel !

Il y a tout juste 20 ans, notre ami Yann Kel Kernalegen mourait à Ti Voujiret, victime de la bombe qu'il destinait au plasticage de la caserne en cours de construction. 20 ans après, l'Etat français décide de dissoudre le 41ème Régiment d'Infanterie qui y avait été basé. Les amis de Yann Kel et les militants de la cause nationale bretonne sont invités à se réunir le dimanche 29 septembre à 15h au cimetière de Kerfeunteun à Kemper.

*Er bloavez c'hwec'h ha tri-ugent
E-dibenn miz Gwengolo
Ec'bet milliget paour ha perc'henn
War menezicù Lincol
Hlevit baleerien bro.*

*Nag izel eo an duadennoù
E-dibenn miz Gwengolo
Pep hini hado druz e daercù
War menezicù Lincol
Hlevit kanerien bro*

*Ha maro tan ruz an caledoù
E-dibenn miz Gwengolo
Na du eo roudoù deiz an Anken
War menezicù Lincol
Tavit renerien bro*

*Lidruet a oa tarzh gwall an nozioù
E-dibenn miz Gwengolo
Ha bleiz, ha ki, ha den a gudo
War menezicù Lincol
Yulit kanerien bro*

“Souvenez-vous de
Yann Kel,
mort pour son pays”

*Piv a zougo karc bras hor banniel
E-dibenn miz Gwengolo
Ha dalc'hit sonj, mibien
Eus Yann-Kel, den maro 'vit e vrec
Levit emvorennoù.*

Glenmor

ADKOMANANT - KOMANANT ● Réabonnement - Abonnement

150 L ar bloaz (evit Breizh hag ar broioù sujet d'ar stad c'hall) 170 L e lec'h all - Skoazell : 200 L da vihanañ

Anv/Nom

Raganv/Prénom

Chomlec'h/Adresse

Da gas da/A envoyer à : EMGANN. BP 71 - 22202 GWENGAMP CEDEX

Notre fax : 96.44.09.24.